DECENTRALISATION .COM

N° 013 & 014
JUIN & SEPTEMBRE 2023

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
A PUBLICATION OF THE MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT

JADDEL ET JAEFSEC 2023

Clap de fin à Bertoua

COMMONWEALTH LOCAL GOVERNMENT FORUM

Resilience Strategies Discussed in Yaounde

BAFOUSSAM

Symposium sur la Collaboration entre les Communautés Urbaines et Communes d'arrondissement

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 1 12/10/23 17:07

SOMMAIRE

DECENTRALISATION.COM

Une publication du
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Georges ELANGA OBAM
Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉDITORIAL
Fred EBONGUE MAKOLLE
Secrétaire Général

CONSEILLER À LA RÉDACTION
Pr. Jean Claude TCHEUWA
Inspecteur Général

RÉDACTEUR EN CHEF
Manyanye IKOME
Chef de la Division de la Communication et des Relations Publiques

REDACTION
Manyanye IKOME
Reine Yolande Ebongue
Mbessa Lucie
Alain Christophe Melingui
Brigitte Kaze
Sunday Lokendo
Aristide Kitio
Hassan Ibrahim
Mokeo Lokendo
Isaac Nyemb
Françine Tokam

RELECTURE
Cyrille Apala Moiffo
Mbua Isaac Embola
Aliou Moussa

TRADUCTION
Dr James Zeh WUNG
Tabita Abudi
Bessinula Elizabeth

MAQUETTE ET INFOGRAPHIE
Jean Ludvick ENGAMBA
(676 61 13 48)

IMPRESSION
SOPECAM

DECENTRALISATION.COM N°13 & 14, Juin & Sept 2023

JADDEL ET JAEFSEC 2023 :

CLAP DE FIN A BERTOUA

04-05

EDITORIAL

La décentralisation est sur la bonne voie

06-19

TEXTE & CONTEXTE

L'égale dignité des collectivités territoriales décentralisées

10-33

INSIDE MINDDEVEL

Coopération internationale
Yaoundé, capitale des territoire solidaires

Coopération decentralisée
CICOD : On fixe le cap

Evaluation
Réflexion sur le transfert des compétences

Commonwealth Local Government Forum
Focus on resilience strategies

Financement de la décentralisation
Mobilisation des ressources

Réformes
Signature des contrats de performance

Coopération Sud-Sud
Le Gabon à l'école de la décentralisation camerounaise

Fête du travail 2023
Les retrouvailles post-Covid

34-39

NOUVELLES DES CTDS

Lancement du projet Interc'eau
De l'aeu à profusion dans les CTDs

Bafoussam
Symposium sur la collaboration entre les Communauté Urbaines et Communes d'Arrondissement

Lutte contre le Choléra
Les responsabilités des Régions et des Mairies

40-43

ZOOM

JEICOM23
La sécurité alimentaire au menu des débats

44-47

FOCUS

JADDL ET JAEFSEC
Lancement à Bafia

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 2 12/10/23 17:07

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 3 12/10/23 17:07

La décentralisation est sur la bonne voie

Ceux qui ont une bonne connaissance de la politique du Cameroun savent que la décentralisation est d'actualité depuis 1996. Le processus a connu, au fil des années, quelques évolutions majeures, mais il a clairement pris une trajectoire significative en 2019 avec la promulgation de la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des collectivités territoriales décentralisées.

Depuis lors, le processus bénéficie d'une impulsion sans faille de la part de l'Etat qui tient à ce que la décentralisation soit ancrée dans le développement socio-économique de la nation. Pour ce faire, de nombreuses institutions ont été mises en place, divers textes réglementaires d'application ont été signés et des travaux sont en cours pour parachever les quelques textes restants afin que la loi de 2019 connaisse la plénitude de son exécution.

> **Au fil des années, force est de constater que de grands progrès ont été réalisés...**

Il est indéniable que la loi de 2019 a apporté une panoplie d'innovations qui visent à enraciner le processus de décentralisation et à donner un sens au travail des acteurs du développement local dans toutes les régions de notre pays. De 2019 à ce jour, les résultats obtenus sont encourageants. Les collectivités territoriales décentralisées prennent le taureau par les cornes et tirent parti d'un cadre juridique favorable.

La 12e édition de la Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local, célébrée à Bertoua le 10 août 2023, a été l'occasion pour le gouvernement de faire le point sur le processus de décentralisation et d'en examiner les forces et les faiblesses. Prenant la parole à cette occasion, j'ai retracé le chemin parcouru par la décentralisation, un processus qui constitue un atout pour le bien-être de chaque camerounais.

Sous le thème « Contribution des Collectivités infranationales et locales d'Afrique au développement de la Zone de libre-échange continentale africaine », j'ai exhorté les acteurs locaux à travailler en synergie et à tirer profit des avantages qu'offre la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Cela contribuera grandement à intégrer l'économie camerounaise dans l'économie africaine en stimulant la production et les flux commerciaux de notre pays vers la sous-région de l'Afrique centrale et au-delà.

Si les collectivités territoriales décentralisées posent de bonnes bases, il ne fait aucun doute que la ZLECAf pourra favoriser leur transformation économique en stimulant les petites et moyennes entreprises et en développant le secteur agro-industriel, ce qui aura un impact positif sur les communautés de base.

La Journée africaine de la décentralisation a été commémorée en même temps que la 6e édition de la Journée africaine de l'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil (JAEFSEC). Célébrée à Bertoua sous le thème « Opportunité d'accroître la couverture nationale et d'améliorer la qualité et l'actualité des données grâce à la numérisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil », cette journée a été l'occasion de rappeler aux Camerounais les efforts consentis par le gouvernement pour moderniser le système d'état civil du pays afin de rationaliser la délivrance des actes (naissance, mariage et décès). Dans le cadre de cette journée, nous avons lancé une campagne spéciale ordonnée par le Chef de l'État pour la délivrance de 500.000 actes de naissance aux enfants qui ne disposent pas de ce précieux document.

Au fil des années, force est de constater que de grands progrès ont été réalisés tant au niveau de l'avancement de l'agenda de la décentralisation qu'au niveau du processus de modernisation de l'état civil.

Malgré les défis, **il est espéré du gouvernement, ainsi que de ses partenaires, qu'il continuera d'opérer les bons choix dans la mise en œuvre de ces importantes initiatives nationales visant de manière générale à améliorer les conditions de vie de tous les camerounais.** Mais pour cela, les CTDs doivent en faire leur cheval de bataille en s'assurant que le développement local est inclusif. C'est l'un des moyens de faire du Cameroun un grand pays.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 4 12/10/23 17:07

Georges ELANGA OBAM
Minister of Decentralization
and Local Development
Ministre de la Décentralisation
et du Développement Local

Decentralisation on the right rails

Those familiar with the polity of Cameroon know that decentralisation has been around since 1996. The process has, over the years, seen major evolutionary episodes, but it clearly took a significant trajectory in 2019 with the introduction of Law No 2019/024 of 24 December 2019 to institute the General Code of Regional and Local Authorities.

Since then, the process has enjoyed unwavering impetus from the Government which is bent on ensuring that decentralisation finds its foothold on the nation's socio-economic development landscape. To make this work, many institutions have been put in place, various legislative instruments signed by the Present of the Republic while work is underway to complete the few remaining instruments for the 2019 law to be fully activated.

There is no gainsaying that the 2019 law ushered in a panoply of novelties which are aimed at entrenching the decentralisation drive and giving meaning to the work of local development actors in all parts of our country. From 2019 till date, results obtained are encouraging. Regional and Local authorities are taking the bull by the horn and leveraging on the enabling legal framework.

A recent event which afforded Government the opportunity to make a review of the decentralisation drive and examine the strengths and crakes of the process was the 12th edition of the Africa Day of Decentralisation and Local Development which was celebrated in Bertoua on August 10, 2023. Speaking during the event, I traced the path covered by decentralisation, a process which is an asset for the wellbeing of every Cameroonian.

Under the theme "Contribution of Africa's sub-national and local Governments to the development of the African Continental Free Trade Area," I urged local stakeholders to work in synergy and take advantage of the facilities which the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) offers. This will go a long way to integrate Cameroon's economy into the African economy by stimulating production and trade flows from our country to the Central Africa sub-region and beyond.

If the right foundation is laid by Regional and Local Authorities, there is no doubt that the AfCFTA can engineer their economic transformation thereby boosting small-and-medium-sized enterprises and develop the agro-industrial sector which will have a positive effect on grassroots communities.

The Africa Decentralisation Day was commemorated alongside the 6th edition of the Africa Civil Status Registration and Vital Statistics (CRVS) Day. Celebrated in Bertoua under the theme "Opportunity to Increase National Coverage and Improve the Quality and Timeliness of data by Digitizing Civil Registration Systems," it was a great moment to remind Cameroonians of the efforts which the government has undertaken to modernize the country's CRVS system in order to streamline the way civil status documents (birth, marriage and death certificates) are issued. As part of this day, we launched a special campaign ordered by the Head of State for the issuance of 500,000 birth certificates to children who do not have this precious document.

Over the years, it is clear that there has been great progress both in terms of pushing ahead the decentralisation agenda and the civil status modernisation process.

> **"Over the years, it is clear that there has been great progress both..."**

The challenges notwithstanding, **there is hope that the government, together with her partners, will continue to make the right choices in the implementation of these important national undertakings which are generally aimed at making life better for all Cameroonians.** But in doing so, decentralized structures must proactively take the lead by making sure that local development is inclusive. That is one of the ways to make Cameroon great.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 5 12/10/23 17:07

L'égale dignité des collectivités territoriales décentralisées

Par
Pr. TCHEUWA Jean Claude
Agrégé des Facultés de Droit, Inspecteur Général / MINDDEVEL

La volonté des pouvoirs publics de mieux encadrer le processus de décentralisation dans notre pays se poursuit méthodiquement en mettant en place des règles et mécanismes tendant à éviter des conflits entre les différents acteurs. Le principe de l'égale dignité des CTD participe de cette démarche, en ce qu'il est consubstantiellement lié à des situations de juxtaposition d'entités, de superposition ou de partage de territoire par ces entités.

En effet, l'existence et la coexistence de deux voire trois types de CTD sur un territoire exigeait l'adoption de règles protectrices destinées notamment à pacifier et à rendre harmonieuse cette coexistence. In limine litis, ces règles supposent le respect dû tant à la personne morale de droit public (Commune, Communauté urbaine, Région), qu'à ceux qui les incarne. Elles impliquent le professionnalisme, la courtoisie, la politesse et le dialogue en toute circonstance.

Le principe de l'égale dignité qui était inconnu sous l'ancienne législation (2004), fait son irruption dans le paysage juridique de la décentralisation avec la loi du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CGCTD). C'est en effet l'objet de l'article 2 (3) qui pose que « les collectivités territoriales sont d'égale dignité ».

Cette disposition, fort utile au plan opérationnel, vient écarter toute velléité de certaines CTD, Région ou Communauté urbaine, d'asseoir une autorité sur les communes ou sur les communes d'arrondissement. En réalité, une certaine pratique avait laissé croire que dans une agglomération érigée en communauté urbaine, cette dernière était fondée à exercer une tutelle ou un contrôle sur les communes d'arrondissement qui la composent, ou encore une région (CTD) sur les communes de son ressort territorial. Au plan du droit, il n'en est rien car, la même disposition pose que « aucune collectivité territoriale ne peut établir ou exercer de tutelle sur une autre ».

Il y a lieu de rappeler que le mot dignité est très ancien et est apparu vers 1155 dans le dictionnaire historique de la langue française. Il vient du latin « dignitas » et revêt deux sens principaux : d'abord, une fonction ou charge qui donne à quelqu'un ou à une institution un rang éminent ; ensuite, la considération que mérite quelqu'un, quelque chose ou une institution.

C'est donc dire qu'aucune

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 6 12/10/23 17:07

CTD n'a un rang éminent par rapport à une autre et qu'elles jouissent de la même considération. Cette égalité juridique tire son fondement, tant de la Constitution de 1996 que de la loi portant CGCTD. En effet et sans distinction aucune, la Constitution pose que « les CTD sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière. Elle s'administrent librement ». Pour être plus complet, il convient de souligner que ces principes ne sont ni mesurables, ni quantifiables d'une CTD à une autre ; autant il n'y a ni petite, ni grande personnalité juridique, autant il n'y a ni petite, ni grande autonomie administrative ou financière. La personnalité et l'autonomie sont considérées comme des abstractions juridiques, car toute CTD en dispose de manière égale.

Au total et au regard de tout ce qui précède, les CTD sont égales en dignité et aucune ne saurait établir une tutelle sur une autre. Seul l'Etat, au titre de l'article 54 (3) est fondé à assurer la tutelle sur les CTD, ces dernières étant des entités infra-étatiques.

En affirmant qu'aucune CTD ne peut exercer une tutelle sur une autre, cela suppose que lorsque la loi laisse se superposer les compétences de deux CTD, elle doit faire en sorte qu'aucune des CTD concernées ne puisse imposer sa volonté. La concertation et la collaboration sont donc de mise. Ce qui justifie, si besoin en était encore, le bien-fondé et l'utilité pratique du symposium sur la collaboration entre les communautés urbaines et les communes d'arrondissement dans la gestion de la cité, organisé par le MINDDEVEL du 31 juillet au 01 août 2023 à Bafoussam.

Cette démarche est toute aussi plausible lorsque l'exercice d'une compétence nécessite le concours de plusieurs CTD, en ce qu'elles peuvent désigner une CTD ou leur regroupement à l'effet d'organiser les modalités de leur action commune. Ces perspectives pourraient être envisagées, s'agissant du projet de drainage des eaux de la « Biyeme » entre les communes d'arrondissement de Yaoundé III et VI ou encore celui de la lutte contre les inondations entre la commune d'arrondissement de Douala III et la Communauté urbaine de Douala. Ainsi, pourrait apparaître dans notre paysage juridique le concept de collectivité « chef de file » ou collectivité « pilote », s'agissant des projets à réaliser avec d'autres collectivités, ou entre collectivités membres d'une agglomération urbaine. Ce faisant, il ne s'agit pas pour la collectivité « chef de file », à travers un tel projet, d'exercer la tutelle sur les autres, mais de conduire la mise en oeuvre d'un tel projet commun avec leur assentiment.

En somme, le principe de l'égale dignité et celui de l'absence de toute tutelle d'une CTD sur une autre, sont des principes qui offrent aux CTD une protection juridique particulière, ainsi qu'une capacité de négocier et d'établir des modalités d'exercer des compétences superposées ou dont la mise en œuvre nécessite le concours de plusieurs collectivités. Ils ouvrent des perspectives heureuses de collaboration, de coopération et de partenariat nécessaires pour certains types de projets./-

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 7 12/10/23 17:07

Equal dignity of Regional and Local Authorities

By
Prof. Tcheuwa Jean Claude
Professor of Law
Inspector General - MINDDEVEL

The willingness of public authorities to better supervise the decentralization process in this country continues with the institution of rules and mechanisms to avoid conflicts between the various players. The principle of equal dignity of RLAs forms part of this approach, in that it is consubstantially linked to situations of juxtaposition of entities, superposition or sharing of territory by these entities.

The existence and coexistence of two or even three types of RLAs in a given territory requires the adoption of protective rules to pacify and harmonize this coexistence. In limine litis, these rules presuppose respect for both the legal entity under public law (Council, City Council, and Region) and those who embody it. They imply professionalism, courtesy, politeness and dialogue in all circumstances.

The principle of equal dignity, which was absent in the previous law (2004), entered the legal landscape of decentralization with the Law of 24 December 2019, to lay down the General Code of Regional and Local Authorities (GCRLAs). This is indeed the purpose of Section 2 (3) which states that "local authorities shall have equal status".

This instructive provision eliminates any desire for some RLAs, be they a Region or a City Council, to establish an authority on councils and sub-divisional councils. A certain practice had led people to believe that in an urban centre transformed into a city council, the latter mainly exercised supervisory authority or control over sub-divisional councils in which it is located, or a region (RLAs) on the councils within its territorial jurisdiction. From a legal standpoint, this is not the case because the same provision states that "no local authority may establish or exercise control over another".

The word dignity is seemingly old-fashioned, attested from the early 13th Century in the historical English language dictionary. It comes from the Latin word «dignitas» and has two meanings: firstly, an office or position that gives someone or an institution an eminent rank; secondly, the consideration that someone, something or an institution deserves.

This means that no RLA has an eminent rank in relation to another and that RLAs enjoy the same

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 8 12/10/23 17:07

consideration. This legal equality is based on both the 1996 Constitution and the law to institute the GCRLAs. Without distinction, the Constitution states that «RLAs are legal persons governed by public law. They shall have administrative and financial autonomy. They shall be freely administered». On a comprehensive note, it should be emphasized that these principles are neither measurable nor quantifiable from one RLA to another; just as there is no such thing as a small or large legal personality, there is also no such thing as a small or large administrative or financial autonomy. Personality and autonomy are considered to be legal abstractions, as all RLAs have them equally.

In all, and in view of the above, RLAs are equal in dignity and none can exercise control over another. Only the State, by virtue of Section 54 (3), is entitled to exercise control over RLAs, the latter being sub-State entities.

By stating that no RLA can exercise control over another, this implies that when the law allows the powers of two RLAs to overlap, it must ensure that neither of them concerned can impose its will. Consultation and collaboration are therefore vital. This justifies the importance and practical usefulness of the symposium on collaboration between City Councils and Subdivisional councils in city management, organized by MINDDEVEL from 31 July to 1 August 2023.

The approach is just as plausible when the exercise of a power requires the support of several RLAs, in that they can appoint one or more of them to create the rules and regulations of their joint action. Such prospects could be envisaged for the drainage project of “Biyeme” between Yaounde III and VI Subdivisional Councils, or for flood control between the Douala III Subdivisional Council and the Douala City Council. In this way, the following concept could appear in our legal landscape, the concept of the «lead» or «pilot» local authority for projects to be carried out with other local authorities, or between local authorities that are members of an urban centre. This does not mean that the «lead» local authority is exercising control over the others, but that it is implementing a joint project with their consent.

In short, the principle of equal dignity and the principle of no control by one RLA over another, are principles that offer RLAs special legal protection, as well as the ability to negotiate and establish procedures for exercising powers that overlap or whose implementation requires the cooperation of several authorities. They represent promising prospects for the collaboration, cooperation and partnership needed for some types of project.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 9 12/10/23 17:07

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

CICOD : On fixe le Cap

La première session de la Commission Interministérielle de la Coopération Décentralisée (CICOD) au titre de l'année 2023 s'est tenue en avril. Les travaux, qui ont connu la participation des administrations sectorielles, étaient conduits par le Président de la Commission, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Georges ELANGA OBAM.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 10 12/10/23 17:07

Le quatrième étage du bâtiment principal du Ministère de Décentralisation et du Développement Local a servi de cadre aux travaux de la première session de la Commission Interministérielle de la Coopération Décentralisée (CICOD). En ouvrant les travaux, le Président de la Commission, le Ministre Georges ELANGA OBAM, a relevé l'importance de cette instance dans l'univers de la Décentralisation au Cameroun, désormais orientée vers la recherche des partenariats bénéfiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations. Par la suite, les membres se sont appesantis sur les sujets à l'ordre du jour, notamment l'évaluation du rapport annuel 2021-2022 sur l'état de la coopération décentralisée, la présentation du plan de travail annuel 2023, les Journées Economiques Internationales des Communes (JEICOM) et la tenue de l'Assemblée générale de l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) prévue à Yaoundé, la capitale du Cameroun.

S'agissant principalement des JEICOM programmées du 1er au 03 juin, le représentant de l'association Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) a précisé que l'institution syndicale ne ménagera aucun effort pour la bonne tenue de cette deuxième édition annoncée au Palais des Congrès de Yaoundé, avec des stands gratuits mis à la disposition des participants parmi lesquels plusieurs organismes internationaux. C'est aussi le même engouement que manifeste l'Association des Régions du Cameroun qui accueille en juin à Douala et à Yaoundé, l'assemblée générale de l'Association Internationale des Régions Francophones. Il s'agit d'un galop d'essai pour les Régions du Cameroun qui fonctionnent depuis un peu plus de deux ans. Le Ministre de la Décentralisation et du Développement local a réitéré aux Régions et aux Communes tout le soutien de la CICOD, qui s'engage à les accompagner pour la réussite des JEICOM et l'Assemblée générale de l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF).

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 11 12/10/23 17:07

COOPERATION INTERNATIONALE

Yaoundé, capitale des territoires solidaires

Du 15 au 16 juin 2023, la capitale camerounaise a abrité l'assemblée générale de l'Association Internationale des Régions Francophones, ainsi que les Rencontres économiques Africa, sous la présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement Joseph Dion Ngute.

Placés sous le très haut patronage du Président de la République, son Excellence Paul Biya, les travaux de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) et les Rencontres économiques Africa ont été présidées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Joseph Dion Ngute. Dans la salle de conférence Ongola A Samba du Conseil Régional du Centre, qui a fait le plein des grands jours, le Premier Ministre Chef du Gouvernement, en sa qualité de représentant personnel du Président République, a prononcé son discours d'ouverture du double évènement qu'abrite Yaoundé, la capitale politique du Cameroun.

Dans son mot de circonstance, le Maire de la Ville de Yaoundé, Luc Messi Atangana, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour dans la cité capitale à toutes les délégations venues des quatre coins du monde. Il a par la suite émis le vœu que les rencontres Africa soient une occasion de stimuler le développement économique des Régions, tout en offrant l'occasion aux entreprises camerounaises et étrangères de se mettre en vitrine et d'explorer les opportunités de collaboration avec les Collectivités territoriales décentralisées de l'es-

Des rencontres pour booster l'économie africaine

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 12 12/10/23 17:08

pace francophone. Il a souhaité que les ateliers thématiques qui vont meubler lesdites rencontres puissent favoriser l'émergence des relations de partenariat gagnant-gagnant.

Dans son allocution d'ouverture, le représentant du Président de la République, a fait un bref retour sur les missions des CTDs sur le plan de la coopération décentralisée. Au terme du dispositif législatif et règlementaire en vigueur au Cameroun, les Collectivités territoriales décentralisées, à savoir les Communes et les Régions, constituent les acteurs principaux dont la coopération décentralisée est le champ respectif d'intervention. Ladite coopération constitue un acte d'entente mutuelle au plan national et international à travers lequel ces collectivités territoriales peuvent non seulement dégager des ressources additionnelles, mais également et surtout partager un ensemble de valeurs, d'expériences et de bonnes pratiques. Elle est mise en avant afin de s'opérer dans le cadre de l'approfondissement et de l'accélération du processus global de décentralisation. Son fondement se retrouve dans la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Cette loi en son article 94 donne la possibilité aux CTDs d'entretenir entre elles, par voie conventionnelle, des relations fonctionnelles et de coopération. En outre, cette loi reconnait aux CTDs, en son article 10, le droit de s'associer pour la réalisation des objectifs ou des projets d'utilité publique, soit avec l'Etat, soit avec une ou plusieurs personnes morales de droit public, soit avec plusieurs organisations de la société civile, enfin soit avec les partenaires extérieurs. C'est dans cette veine que l'Association des régions du Cameroun (ARC), dans un souci d'adhérer au grand regroupement international des collectivités, a intégré en juin 2022 l'AIRF, une initiative porteuse visant l'ouverture de la solidarité.

Cette phase protocolaire a laissé place à une série d'exposés portant sur plusieurs thématiques, notamment ; « Cameroun : secteur privé et la décentralisation, moteur du développement économique » ; « Agriculture agroalimentaire : comment créer de la valeur au Cameroun ? » ; « Infrastructure : accès à l'eau et l'énergie, quelle stratégie au Cameroun ? » ; « Financement des projets et des entreprises au Cameroun » enfin, « Logistique et transports : le Cameroun peut-il devenir le hub de l'Afrique centrale ? »

Région et unité de l'Etat

Dans la même optique, le Ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges Elanga Obam, a présidé les travaux de l'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Régions francophones le 16 juin 2023 où il a donné le sens de la mise en place des Régions au Cameroun. La Région a été conçue pour préserver l'unité de l'Etat en prenant en compte la diversité des trajectoires socio-historiques des territoires qui le composent. Elle est l'institution politique la plus enracinée dans les traditions et les cultures de nos terroirs. En outre, elle est le carrefour des principaux enjeux politiques des défis sociaux économiques contemporains qui interpellent la nation camerounaise. En définitive, le développement économique des Régions du Cameroun se fera avec l'appui des collègues de l'Association Internationale des Régions Francophones.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 13 12/10/23 17:08

EVALUATION

Réflexions sur le transfert des compétences

Le point était à l'ordre du jour de la première session de l'année 2023 du Comité Interministériel des Services Locaux, le 20 avril à Yaoundé.

Depuis la mise en place du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, le 02 mars 2018, le Président de la République, S.E. Paul Biya, grand architecte de la Décentralisation, affiche sa ferme volonté d'accélérer et d'approfondir la Décentralisation au Cameroun. De nombreux instruments juridiques conférés au nouveau département ministériel, ont pour but de traduire en acte concret, la volonté de l'Etat de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTDs), de véritables acteurs du développement.

D'où l'épineuse préoccupation du transfert de compétences et de ressources. La question est au cœur du Comité Interministériel des Services Locaux (CISL). Il s'agit d'un organe de suivi de la Décentralisation au Cameroun. Son rôle est d'assurer la préparation et le suivi du transfert des compétences et des ressources aux CTDs. Au titre de l'année 2023, c'est ce 20 avril que se tenait la première session du CISL que préside le Ministre de la Décentralisation et

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 14 12/10/23 17:08

du Développement local, M. Georges ELANGA OBAM. Trois points étaient à l'ordre du jour, à savoir le projet de plan d'action au titre de l'exercice 2023, l'état de mise en oeuvre des compétences transférées par l'Etat au Communes en matière de création et d'aménagement des zones d'activités industrielles, les modalités d'accompagnement de l'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Régions à l'issue de la signature de 5 décrets et arrêtés portant cahier de charges y afférents (Ministère de la Santé publique, Ministère du Développement urbain et de l'Habitat, MINEPDED, Ministère des Transports, Ministère du Tourisme et des Loisirs)

Les différents échanges ont permis de saisir qu'un effort remarquable est fait par les départements ministériels qui ont pris le ferme engagement de procéder au transfert des deux niveaux de compétences, tout en assistant techniquement les exécutifs des CTDs concernés dans la mise en œuvre concrète de ces projets dont les populations sont les principaux bénéficiaires. Pour que la Décentralisation reçoive échos favorable auprès des populations qui en sont la cible, il est important que le transfert des ressources soit effectif et se fasse à temps, notent les élus locaux.

Le Président du CISL fait remarquer que les deux niveaux de transferts obéissent à un calendrier bien défini par la règlementation en vigueur. De manière actualisée, six compétences ont déjà été transférées aux Régions, dont la plus récente concerne la compétence en matière d'enseignement secondaire. Le transfert est donc progressif, en fonction des besoins et sous l'encadrement de l'Etat. Le Ministre souligne pour finir que cette année 2023, le Comité s'attèlera à tenir ses quatre sessions comme le prévoit la règlementation. Si l'année dernière, une seule session a eu lieu pour des raisons budgétaires, il faut se féliciter des efforts consentis par l'Etat pour régler le problème et permettre la tenue des réunions du CISL dont l'importance est majeure pour la réussite du processus de décentralisation en cours dans notre pays.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 15 12/10/23 17:08

COMMONWEALTH LOCAL GOVERNMENT FORUM

Resilience Strategies Discussed in Yaounde

A two-day forum that held in Yaounde on July 25 and 26, 2023 had stakeholders deliberating on mechanisms to make communities more resilient in the face of multiple shocks.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 16 12/10/23 17:08

Stakeholders, comprising decentralised authorities of member States of the Commonwealth Local Government Forum (CLGF) for West and Central Africa met in a regional conference in Yaounde on July 25 and 26, 2023 to exchange ideas and best practices on building resilience strategies faced with multiple challenges that hamper development. The two-day meeting held at the Mont Febe Hotel under the theme "Building Back Better: Examining Social and Economic Strategies to Strengthen Resilience in West and Central Africa," with the technical and financial support of the European Union. The opening and closing ceremonies were presided at by the Minister of Decentralisation and Local Development and Vice Chairperson of CLGF, Georges Elanga Obam. The conference was attended by members of government notably the Minister Delegate to the Minister of External Relations in charge of Cooperation with the Commonwealth, Felix Mbayu and the diplomatic corps. One major innovation of the conference is that Gabon and Togo are participating for the first time following their admission into the Commonwealth. It was equally the first physical gathering after the outbreak of the Covid-19 pandemic. Participants were mostly Mayors and Regional representatives, who are considered closer to the population.

An opening statement from the Minister Georges Elanga Obam noted that the gathering comes over a year after a local economic symposium was organised in Cameroon with the objective of accelerating the provision of basic social amenities to the grassroots. While noting that the recommendations are being implemented in different Councils and awaiting the second phase of the initiative, the regional

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 17 12/10/23 17:08

conference also examined challenges and set pathways to overcome such obstacles. “Decentralisation widens the scope of powers transferred to local authorities, allocates more financial resources, enshrines citizen participation in the development process and gives autonomy to regional institutions,” the Minister stated, adding that the measures are intended to strength the bottom-top approach of governance. The theme of the regional meeting, Minister Elanga Obam said, provides a platform for local stakeholders to discuss on issues that are related to development. “We must be able to improve the reconstruction of our communities and resilience to shocks. We must learn from the past, share experiences and copy best practices for the well-being of our people,” he explained.

On his part, the Chairperson of CLGF, Rev. Mpho Moruakgomo noted that the conference offers an opportunity for the central and local government to examine ways on better serving the people. With local government democracy being at the forefront of the Commonwealth Charter, the Botswana national said as local development stakeholders, they have to channel their energy to the development of the continent. To him, CLGF is a task force for resilience in economies hit by climate change and other inequalities.

The Team Head for Cooperation at the European Union Delegation in

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 18 12/10/23 17:09

Cameroon, Jérôme Pont, noted that the EU encourages the role of local representatives in development and social cohesion. He expatiated on the 'Global Gate Way' programme of the EU that was launched in 2020 to support Africa in its development process.

Twelve Major Recommendations Made

The recommendations read by the First Vice National President of UCCC, Mayor Anthony Dighambong Mvo at the close of deliberations on July 26, 2023 stressed the importance of actions in strengthening local government finance, prioritising social inclusion, local economic development, enhancing local democracy and climate action at the local level. Going by the recommendations, local regional governments must build trust through meaningful engagement of citizens, increased transparency and accountability and effective monitoring and evaluation. «Local regional governments should prioritise demand driven local economic development which supports local livelihoods, green jobs and provides for value added industries making use of local resources. Women, young people and persons with disabilities should be empowered to realise their potential. LRGs should take an active role in promoting closer regional integration,» reads in part the meeting's resolutions. Digitalising and modernising operations and services to improve efficiency and accountability, leading role in adaptation and mitigation actions, being part of national climate action plan and planning process and the monitoring and evaluation of their implementation and increasing awareness, advocacy and resource mobilisation to strengthen local democratic process are other recommendations to governments and local authorities.

Minister Georges Elanga Obam and Vice Chairperson of the Forum, said recommendations will be progressively implemented. «For those concerning the government, I will see to the fact that they are implemented so that our voice can be heard at the upcoming global regional conference in Rwanda. For those concerning Councils, the office of the United Councils and Cities of Cameroon will see to that and send the reports to the Minister of Decentralisation,» he stated.

Meanwhile, the Chairperson of the Forum, Rev. Mpho Moruakgomo, said local government associations are very important because they can help build policies and programmes and enhance capacity building. The Minister of Decentralisation offered a diner on behalf of the government to the various delegations.

Prospects For Cameroon

There are several opportunities that Cameroon has been from being a member of the Commonwealth and for organising the forum. Since Cameroon joinedthe Gentlemen Club, she has been very active in all the issues, worthy of note is the fact that the Minister of Decentralisation and Local Development, Georges Elanga Obam is the Vice Chair of the Commonwealth Local Government Forum and a Board Member as well as Executive Committee Member of the Organisation. Cameroon has gained and still stands to gain a lot from CLGF as they have been working together. CLGF started a project in Cameroon in the North West and the South West Regions to empower the Councils economically but due to the crisis, the project was cut short abruptly. The project however came back to Cameroon in 2022 with a symposium on local economic development at Mbankomo, Centre Region. It was the first phase after the failure in the Councils of the North West and South West Regions. The second phase will commence by the end of this year to select some Councils to start projects. This regional meeting that held in Yaounde was thus an opportunity for elected decentralised officials to have a business-to-business meeting with Mayors and local development partners from other member countries and benefit from their ideas. The Minister of Decentralisation assured that as the supervisory authority, he will see to the implementation of recommendations at the government level and work with the United Councils and Cities of Cameroon for those concerning Regional Assemblies and Municipal Councils.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 19 12/10/23 17:09

"We Aspire To Build For Resilience"

Rev. Mpho Moruakgomo, Chairperson of Commonwealth Local Government Forum

vastated our communities. The shocks that came with it showed some cracks in our structure and our communities. After devastation, we need to rebuild and the best way to rebuild is to do so in a better way, that will stand the shocks in the future. Covid-19 should be a lesson to us. We thank God we survived, thanks to the local authorities, councils and cities for what they have done in responding and giving services to our people during the time of this emergency. None of us were prepared for it. We are therefore aspiring to build in a way that can create resilience. We are also building capacities that will stand the future shock by deliberately reconstructing our societies. In areas where local authorities were given more propensity, they were able to respond much better than where there was centralisation This means therefore, going forward, we must all have more appetite for decentralisation."

"We Will Exchange Ideas On Being More Resilient"

Georges Elanga Obam, Minister of Decentralisation and Local Development, Vice Chairperson, CLGF.

"When we are gathered in such an occasion, you give and you take. I think what we are doing in Cameroon to strengthen decentralisation can be told to the other countries that are present. I insisted on the fact that we have updated the laws governing decentralisation. We have been giving more powers to regional and local authorities and we have defined an amount of money that is going to be given to them. This is something that is not very current and we are teaching other countries. In exchange, we are going to receive experiences on how to be more resilient concerning the social, economic, security and financial shocks that we are absorbing. We are also battling to maintain the position of Vice President of the CLGF. We are going to see how to make the other members to vote for us and make our voice more audible in the CLGF."

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 20 12/10/23 17:09

REACTIONS REACTIONS REACTIONS REACTIONS REACTIONS

"We Are Examining How To Better Deliver Services"

Chairman Sahr Ahmed K. Lamin, Vice-President, LOCASL, Sierra Leone

"As per the theme of the conference which centres on resilience vis-à-vis development and top-bottom approach to governance, economic and youth participation, it sounds well and depicts the functions of local government. In local governance, we deal directly with the grassroots and various communities. Communication and development gets there very easily from the local authorities to ensure that we improve on their livelihood within the communities. With the theme, we are coming to contribute in assessing and examining how to deliver services, coordinate and improve on the current socio-economic development. That is how we can deliver to our constituents to enable them benefit from the resources, especially youths and women who are very vulnerable."

"Economic Development of Municipalities is a Priority"

Dighambong Anthony Mvo, First National Vice President, UCCC

"In Cameroon, decentralization is one of the strategic pillars of the National Development Strategy (NDS30) which places an increasingly strong interest on issues related to local economic development. Moreover, in the strategic vision of UCCC, the economic development of municipalities is a priority. It is our wish that this vision be practical on the field in order to have productive Councils involved in income generating activities, which of course would enable them create jobs as well as harness alternative resources to finance development. To operationalise this strategic vision, UCCC has set up a platform to revitalize local economy through the construction of a truly innovative local production system, partly achieved by means of local and international partnership."

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 21 12/10/23 17:09

FINANCEMENT DE LA DÉCENTRALISATION

Mobilisation des ressources

Au cours de sa session du 26 avril 2023, le Comité national des finances locales a relevé les contraintes à lever pour atteindre la maîtrise des budgets.

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges ELANGA OBAM, a présidé le mercredi 26 avril 2023, la session du Comité national des finances locales (Conafil) au Hilton hôtel de Yaoundé, en sa qualité du président du Comité. C'était en présence des représentants des autres administrations membres du Conafil et des invités. Les points inscrits à l'ordre du jour démontrent à suffisance de la pertinence de de cette assise : le mot introductif du président du Conafil ; la présentation du compte-rendu de la dernière session ; la présentation du niveau de mise en œuvre des recommandations de la session du 02 février 2022 ; la présentation du rapport d'activités du Conafil pour l'exercice 2022 ; la présentation du projet de Plan de travail annuel budgétisé au titre de l'exercice 2023 et la présentation du dossier SIM-ba. Les recommandations et les questions diverses ont complété le menu de cette rencontre.

Dans son discours d'ouverture des travaux, le Ministre Georges ELANGA OBAM a rappelé le contexte de la décentralisation et les grands chantiers entrepris par le Cameroun pour l'achèvement de ce processus,

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 22 12/10/23 17:09

ainsi que sa mise en œuvre efficace et effective. Il a ainsi donné le ton de 5 heures de fructueux échanges entre les participants.

Quelques difficultés de la décentralisation ont été relevées. En autres, il y a :

- l'absence de données statistiques sur les finances locales (taxes communales) dans le cadre des travaux de diagnostic de l'état des lieux dans les communes au sein du MINDDEVEL ;
- l'absence d'un système automatisé de remontée des données budgétaires des CTDs pour la production du rapport sur les finances locales ;
- les points de divergence entre les administrations parties prenantes qui ont entraîné le retard dans la finalisation du projet de loi portant fiscalité locale dans les délais raisonnables.

Pour atteindre ses objectifs, le Conafil formule les recommandations suivantes, entre autres :

- veiller à la tenue régulière des sessions du Conafil ;
- finaliser le cadre juridique régissant la reforme en matière de gestion des finances publiques locales et procéder à l'adaptation de SIM-ba à la reforme budgétaire et comptable ;
- développer un système automatisé de remontée des informations budgétaires des CTDs pour la production du rapport sur les finances locales ;
- mettre à disposition des Comités régionaux des finances locales (Corefil) et des Comités départementaux des finances locales (Codefil) les ressources financières pour leur fonctionnement ;
- veiller à la mise à disposition, dans les délais raisonnables, des ressources financières nécessaires pour la réalisation des activités portées par le Conafil.

Cependant, il serait impérieux de souligner les origines des ressources affectées au fonctionnement du Conafil. Il s'agit d'une fraction du produit des impôts et taxes centralisés pour péréquation au FEICOM, avant répartition aux Communes et Communautés urbaines. Une autre partie provient de la contribution du FEICOM. Enfin la dernière part est fournie par la Dotation Générale de la Décentralisation et de toutes autres ressources.

Sur le bilan de la mise en œuvre des activités planifiées au titre de l'exercice 2022, plusieurs contraintes pèsent encore sur leur parachèvement. Il s'agit notamment de l'implication de plusieurs administrations en charge de la gestion des finances publiques locales, de la spécificité des CTDs (Régions et Communes) qui doivent bénéficier des projets, de la multiplicité des domaines liés à la gestion des finances locales. Ces contraintes et bien d'autres sont prises en compte par le Plan de travail annuel budgétisé 2023. Celui-ci ambitionne de poursuivre la mise en œuvre des activités amorcées en 2022, en tenant compte des reformes induites par le nouveau cadre législatif et règlementaire applicable aux CTDs, ainsi qu'à la disponibilité des ressources matérielles, humaines et financières.

La session du Conafil du 26 avril 2023 s'est achevée sur une note de satisfaction de tous. Il était 15h 35 minutes lorsque le Ministre Georges ELANGA OBAM, président du Comité, a levé la séance.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 23 12/10/23 17:09

RÉFORMES

Signature des contr c

Au MINDDEVEL, ces instruments servent de boussole aux cadres dirigeants pour atteindre des objectifs bien déterminés, et pour faire des auto-évaluations.

Le vendredi 31 mars 2023, le Ministre de la Décentralisation et du Développement local, Monsieur Georges ELANGA OBAM, a présidé une « rencontre de développement » avec les Cadres dirigeants du MINDDEVEL, à l'issue de laquelle il a procédé à la signature des contrats d'objectifs pour l'exercice 2023.

A l'entame des travaux, le Ministre a rappelé que l'institution des contrats d'objectifs au MINDDEVEL vise à améliorer la performance à travers la définition d'objectifs et d'indicateurs spécifiques à chaque structure. La signature apposée sur ledit contrat traduit l'engagement des parties à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs assignés

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 24 12/10/23 17:09

r ats de performance

aux chefs de structures et pour faciliter leur mise en œuvre à travers des mesures d'accompagnement. A l'échelle du ministère, le Chef du département peut aussi garantir sa performance.

Loin d'être un piège tendu aux responsables, le contrat d'objectif sert de boussole afin que chaque directeur puisse maitriser ce qui est attendu de lui, et de point de repère pour le top management chargé d'évaluer périodiquement ses collaborateurs. Par la suite, le Ministre a procédé à la présentation des documents annexés aux contrats, lesquels consignent les objectifs, recommandations et engagements formulés à l'attention des cadres dirigeants à diverses occasions (goal setting workshop, évaluations annuelles, feuilles de routes, etc). Il a enfin rassuré les cadres dirigeants de sa disponibilité, ainsi que celle du Secrétaire général, de l'Inspection générale et des Conseillers techniques, à accompagner et à soutenir chacun dans sa quête de performance.

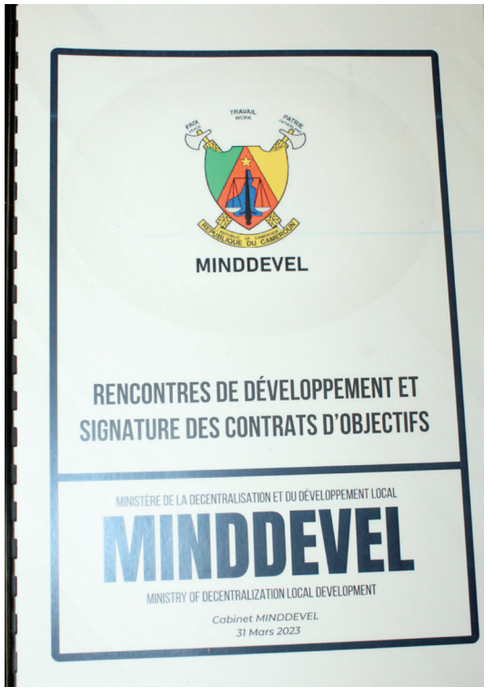

L'examen avant signature des contrats d'objectifs a abouti à des suggestions d'amélioration générales et spécifiques. Pour ce qui est des modifications d'ordre général, il conviendra pour la Division du suivi et Contrôle de Gestion (DSCG) de préparer des avenants aux contrats ayant fait l'objet de modifications, de veiller à l'application par les cadres dirigeants des sanctions à l'endroit des personnels qui boycottent les réunions de coordination et de faire viser toutes les pages du contrat d'objectif par les signataires. Par ailleurs, le Ministre a fait savoir que les mesures d'accompagnement feront l'objet de discussion personnelle avec chaque directeur. Tous ont, en plus de leurs dossiers spécifiques propres, à déployer les contrats d'objectifs au sein de leurs structures et utiliser l'application de Gestion Electronique des Dossiers (GED). Pour terminer, le Ministre a encouragé le développement de l'intelligence collective, la créativité et l'innovation dans la mise en œuvre des contrats d'objectifs, qui seront évalués minutieusement en vue de garantir la performance au sein du MINDDEVEL.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 25 12/10/23 17:09

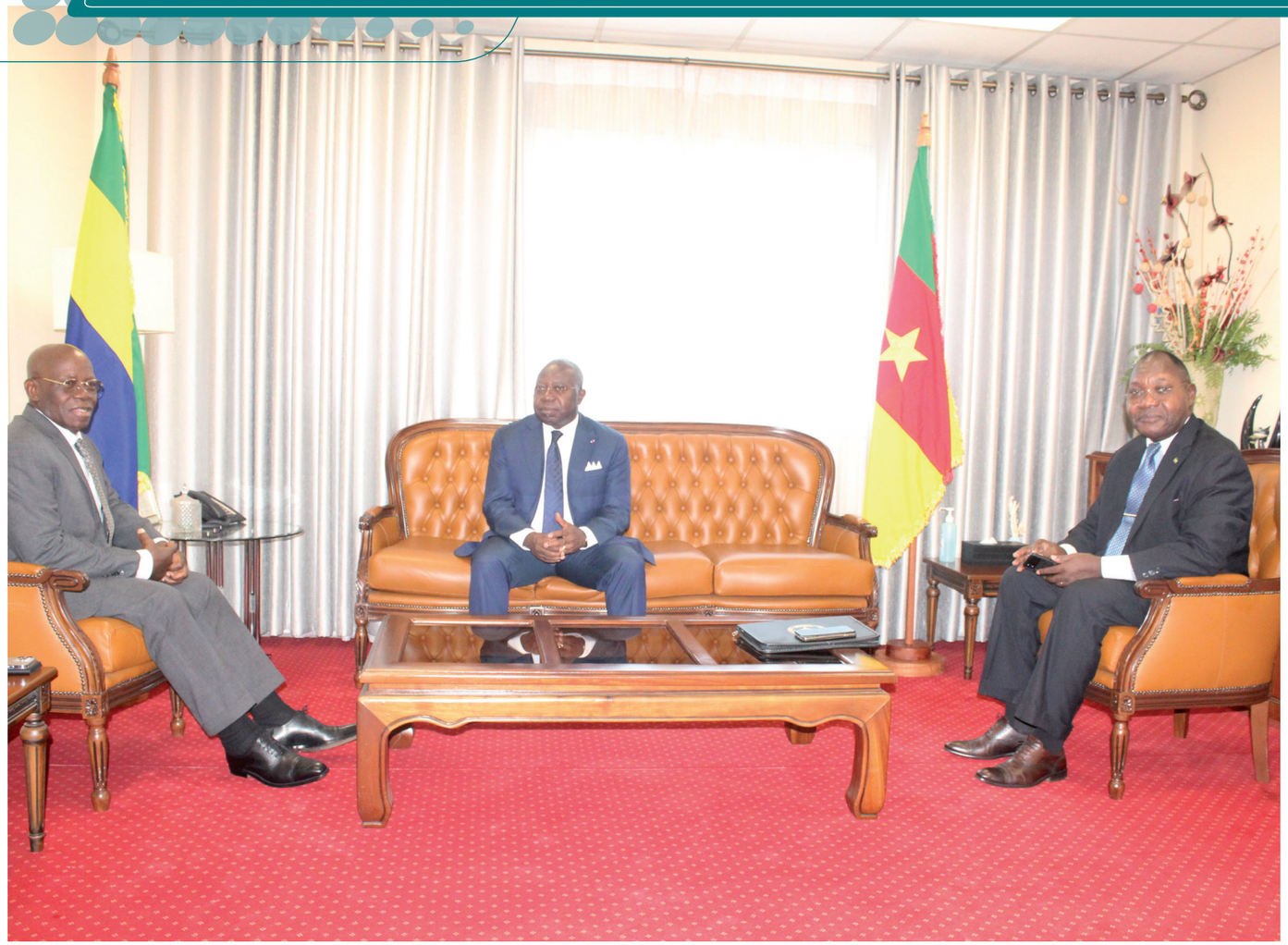

COOPÉRATION SUD-SUD

Le Gabon à l'école de la Décentralisation Camerounaise

Le Ministre gabonais de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires, Michel Menga M'essone et sa délégation ont pris les premiers contacts des réalités de la décentralisation camerounaise.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 26 12/10/23 17:09

Arrivée au Cameroun au soir du mercredi 10 mai 2023, la délégation gabonaise, conduite par le Ministre de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires, Michel Menga M'essone, a été accueillie à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen par le Ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges Elanga Obam, et l'Ambassadeur du Gabon au Cameroun, son Excellence Paul Patrick Biffot. La visite a commencé le jeudi 11 mai 2023 par une journée de travail au Ministère de la Décentralisation et du Développement local. La première articulation de cette journée est l'audience entre les deux chefs de départements au cabinet du MINDDEVEL. Elle a été suivie par les présentations et échanges dans la salle de conférences. Trois exposés ont précédé les discussions avec la délégation gabonaise. Le Secrétaire général du MINDDEVEL, Fred Ebongue Makolle, a présenté le modèle camerounais de la décentralisation en rappelant le contexte de sa mise en place et son implémentation ainsi que les avancées significatives dans l'élabortaion du cadre juridique en la matière, la mise en place des régions et le statut spécial dévolu aux Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Le deuxième intervenant est le Directeur des Finances locales, Oliver Edou, qui s'est appesanti sur les différentes instances qui encadrent les finances locales des

Collectivités Territoriales Décentralisées. La dernière intervention est revenue au Directeur des Ressources humaines des CTDs, Ernest Cho Ngu, qui a démontré la nécessité de former le personnel des CTDs dans les écoles appropriées pour un rendement optimal. Sur le plan de la formation, le Cameroun marque une avancée avec la création de la National School of Local Administration (NASLA). Deux autres arrêts ont meublé cette première journée de travail de la délégation gabonaise, il s'est agit notamment de l'audience accordée en mi-journée par le Ministre des Relations extérieures, son Excellence Lejeune Mbella Mbella, au Ministre gabonais de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires, Michel Menga M'essone, et la visite à la Communauté urbaine de Yaoundé où le Maire de la Ville, Luc Messi Atangana, assisté de ses collaborateurs, a présenté à la délégation gabonaise l'organigramme de la Commune, ses missions et ses réalisations. Cette dernière étape

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 27 12/10/23 17:09

de la journée constituant le cas pratique de gestion d'une Collectivité Territoriale Décentralisée.

Découverte des instruments du FEICOM

La deuxième journée de la visite de travail, le vendredi 12 mai, a été consacrée à la visite de la délégation gabonaise au siège du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM). Après le mot de bienvenue du Directeur général du Feicom, Philippe Camille Akoa, suivi des allocutions du chef de la délégation gabonaise et du Ministre camerounais de la Décentralisation et du Développement local, les hôtes du jour ont suivi avec une attention particulière six exposés portant notamment sur l'état des lieux de l'environnement institutionnel du Feicom ; l'ingénierie des projets des Collectivités Territoriales décentralisées ; les mécanismes de suivi et de contrôle des investissements ; les programmes de partenariat et l'environnement institutionnel du Riafco dans la décentralisation. La phase d'échanges a permis un riche partage de l'expérience camerounaise sur le système de péréquation, mais également sur son modèle de fonctionnement orienté vers une coopération décentralisée très active dans la mise en œuvre de divers programmes et projets qui contribuent à faire des Collectivités Territoriales Décentralisées, des endroits où il fait bon vivre. A l'issue de cette séance de travail, une visite du bâtiment abritant le siège du FEICOM a permis au Directeur général de présenter certaines structures importantes de l'organisme dont il a la charge, notamment la salle de l'observatoire du développement local Gilbert Biwole du nom du premier Directeur général du FEICOM, la salle serveur, la salle des archives et la salle Alioune Badiane.

C'était comme un cours pratique le samedi 13 mai 2023, troisième jour de la visite de travail de la délégation gabonaise, consacrée au contact des chantiers réalisés par le Feicom notamment

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 28 12/10/23 17:10

à Mbalmayo dans la Région du Centre, département du Nyong et So'o. Le Directeur général du FEICOM était à la tête de la mission qui s'est rendue dans le chef-lieu du département du Nyong et So'o pour permettre aux hôtes gabonais de voir de plus près et toucher du doigt l'action de cet organisme dans les Collectivités Territoriales Décentralisées. Le premier arrêt a eu lieu à Mbockulu où le FEICOM a entrepris la construction et la réhabilitation d'une école à cycle complet, baptisée « l'école de mes rêves ». Cette infrastructure est déjà visible sur l'étendue de sa superficie et les ouvriers à l'œuvre ont exprimé leur détermination à rendre réaliste le projet qui viendra complètement changer la physionomie d'une école aux bâtiments affaiblis par le poids de l'âge. Dans chaque salle de classe visitée, en passant par la bibliothèque, le Ministre gabonais s'est félicité de cette œuvre louable qui permettra aux élèves d'être formés dans un environnement moderne et sécurisé. C'est le même sentiment qui se lit sur son visage à la seconde escale au marché gare routière de Mbalmayo inauguré le 09 septembre 2022 par le Ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges Elanga Obam. C'est une foule immense mobilisée par le Maire de céans, Dieudonné Zang Mba Obele, qui est venue accueillir la délégation. Le Maire va lui-même conduire les Gabonais dans les artères de l'espace commercial. Au terme de la visite de ces deux composantes, le Ministre gabonais de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires s'est dit ému par tout ce qu'il vient de voir.

Clap de fin d'une visite de travail intense et fructueuse, le lundi 15 mai 2023 à l'aéroport International de Yaoundé Nsimalen. Les deux membres de gouvernement ont livré leurs impressions. Avant de quitter le Cameroun, après un séjour consacré entièrement à l'apprentissage du modèle de décentralisation du Cameroun, Michel Menga M'essoné, Ministre gabonais de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires, a livré ses impressions.

REACTIONS REACTIONS
REACTIONS REACTIONS

« Je rentre vraiment satisfait »

Michel Menga M'essone, Ministre gabonais de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires. C'était un voyage d'échanges pour voir ce que nos frères camerounais faisaient en matière de décentralisation et plus précisément comment fonctionne le FEICOM qui est le bras séculier de l'Etat camerounais pour financer les activités et les projets des collectivités locales. Je rentre vraiment satisfait parce que l'accueil a été très important, la délégation qui m'accompagne et moi-même avions été bien très bien accueillis. Ce que nous avons vu est une image même de ce que nous souhaitions faire au Gabon. Le Cameroun a démarré avant nous. Nous avons tiré les enseignements sur les voies à emprunter pour aller dans le sens de la décentralisation, c'est-à-dire rapprocher l'action de l'Etat des populations qui sont les plus concernées. Vous savez que l'action publique a pour vocation de s'occuper des populations de chacun de nos pays. Notre séjour a été fructueux, nous avons atteint les objectifs que nous poursuivions.

«Le Cameroun est un modèle de décentralisation»

Georges Elanga Obam, Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

Je dois commencer par remercier nos frères du Gabon qui ont choisi le Cameroun comme un modèle de décentralisation abouti. Cela traduit finalement une appréciation positive de la politique du Président de la République, son Excellence Paul Biya. Nos frères du Gabon se sont intéressés à la manière dont nous avons organisé la décentralisation au Cameroun déjà du point de vue de l'encadrement juridique, du point de vue dont la décentralisation est financée et de par les résultats obtenus sur le terrain. Je note que le Ministre s'est dit satisfait de ce voyage et nous sommes convenus de formaliser juridiquement cette relation qui naît.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 29 12/10/23 17:10

▶ FÊTE DU TRAVAIL 2023

Les retrouvailles post-Covid

Trois ans après sa suspension pour cause de pandémie à coronavirus, la célébration du 1er mai 2023 a repris tous ses droits sur l'ensemble du territoire national. Au MINDDEVEL, le top management a communié avec l'ensemble du personnel.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 30 12/10/23 17:10

La fièvre d'un moment tant attendu était perceptible ici et là à quelques jours du 1er mai consacrée à la journée internationale du travail. Dans toutes les administrations publiques, parapubliques et privées, il s'est agi pour les travailleurs de marquer un temps d'arrêt pour magnifier ce jour à eux dédié. Et pour tout dire, les fruits ont tenu la promesse des fleurs au regard de la forte mobilisation observée aussi bien à Yaoundé, la capitale, que sur l'ensemble du territoire camerounais. Vêtus des tenues aux couleurs de leurs administrations, structures ou autres sociétés, les travailleurs ont effectué une marche républicaine devant les autorités compétentes, sous la cadence des sons patriotiques.

Au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le top management a mis les petits plats dans les grands pour marquer d'une pierre blanche cette Fête du Travail. A quelques jours de l'apothéose, des pagnes marqués des initiales du MINDDEVEL ont été mis à la dispo-

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 31 12/10/23 17:10

sition de tous les travailleurs exerçants au sein du ministère, dans les services centraux et déconcentrés. Près de 80 personnels de l'administration centrale retenus de manière volontaire, se sont vu confectionner spécialement une tenue, dans le but de prendre part au défilé, qui se tient comme l'accoutumée au Boulevard du 20 mai. Et le jour dit, c'est un carré uniforme qui s'y est présenté. Les dames vêtues d'une longue robe aux couleurs blanche et verte, une barrette de couleur verte sur la tête et des chaussures noires aux pieds. Les hommes quant à eux, sont habillés d'une chemise longue manche cou-

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 32 12/10/23 17:10

leurs blanche et verte, un pantalon noir et des chaussures noires. Les échos du passage au Boulevard du 20 mai du MINDDEVEL atteindront le haut sommet de la République qui note une belle tenue et un carré discipliné. Un «standing ovation» pour une administration qui a fêté le 02 mars 2023 ses cinq ans dans le paysage institutionnel de la République du Cameroun.

Et pour l'occasion, il fallait festoyer un peu. C'est le sens à donner à la cérémonie toute particulière préparée par la Direction des Affaires générales au bâtiment annexe C du ministère, sis au quartier Dragages. Toute la cour a été recouverte d'un tapis vert où se dressaient plusieurs tentes couvrant des tables décorées disposant d'un couvert et de boissons. Les réjouissances vont bon train et connaissent leur apothéose avec l'arrivée solennelle du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Monsieur Georges Elanga OBAM, accueilli par le Secrétaire général et quelques directeurs. Après la cérémonie protocolaire d'accueil, la parole reviendra au sous-directeur du personnel, de la solde et des pensions, M. Mvondo Samuel Robin, qui s'est constitué porte-parole de l'ensemble de tous ceux qui, chaque jour, œuvrent à offrir un service de qualité aux usagers, pour un mot à l'endroit du Chef du département ministériel. Dans son allocution de circonstance, le Ministre tout en félicitant le personnel, a invité chacun à une implication active dans le travail, afin de relever le défi de la performance. Les prestations artistiques et autres réjouissances sont venues mettre un terme à cette belle fête.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 33 12/10/23 17:10

LANCEMENT DU PROJET INTERC'EAU

De l'eau à profusion dans les CTDs

L'accès à l'eau potable est une priorité fondamentale pour les populations. Conscient de cette réalité, plusieurs communes ont décidé de mutualiser leurs efforts pour faciliter l'accès à ce précieux liquide. Parmi les pionniers dans ce domaine, le syndicat des communes du Mbam et Inoubou en 2003 et plus tard, celui des communes de la Lékié, toute appartenant à la Région du Centre. Ces associations bénéficient de l'accompagnement financier du syndicat des Communes de l'ALSACE Moselle. Ce projet a porté ses fruits et semble séduire à l'échelle nationale. C'est dans ce cadre que la Cérémonie officielle du projet "Service public intercommunal de l'eau" a été lancé le 07 juillet 2023 à Yaoundé. Il faut dire que le projet intercommunal d'eau vise entre autre à encourager les communes à se mettre ensemble pour répondre à la demande en eau potable par les populations et à augmenter le taux d'accès à cette eau en contribuant à l'émergence d'un dispositif national d'appui à l'intercommunalité. En outre, ce syndicat bénéficie de l'expertise technique de l'Association Grand-Est Solidarité et Coopération pour le Développement (GESCOD), qui est appelé à outiller les élus locaux autour de la gouvernance syndicale et à promouvoir la participation des usagers à la gestion du service public de l'eau. L'objectif étant de contribuer à l'accès durable à une eau potable de qualité aux populations rurales et usagers du service public. C'est dans cette optique que le représentant du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, M. Serges Hervé Ondoua, Directeur de la Coopération Décentralisée et des Partenariats, en présidant la cérémonie officielle de lancement de ce projet, a invité les communes à mutualiser leurs efforts pour rendre efficace et efficiente, cette action sur le terrain. Il était accompagné pour la circonstance, des représentants des administrations sectorielles et de l'Ambassade de France au Cameroun.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 34 12/10/23 17:11

ZOOM

Bientôt un centre des urgences à Dschang

Il s'agit d'un des projets lancés par le Conseil Régional de l'Ouest qui, depuis sa mise en place en 2020, porte plusieurs initiatives réparties dans les 8 départements de la région. En 2021, il y a eu 6 projets, puis 38 en 2022.

La construction et l'équipement d'un bâtiment ont été entrepris pour les services des urgences à l'hôpital régional annexe de Dschang, pour un coût global de 95 millions de F.Cfa. Chef-lieu du département de la Menoua, la ville de Dschang est une cité historique et universitaire du Cameroun dans la région de l'Ouest. Elle est la deuxième plus grande ville de la région après Bafoussam, la capitale régionale.

Dschang est traversée par un axe routier à grande circulation. Elle est à 46 km de Bafoussam, 54 km de Mbouda, 26 km de la frontière avec le Sud- Ouest, 46 km de Melong et 84 km de Nkongsamba dans le Moungo. Depuis plusieurs années, cette ville est sujette à des accidents récurrents de la circulation routière faisant des miliers de victimes. L'hôpital de district de Dschang, récemment érigé en hôpital régional annexe, avait besoin d'un centre des urgences digne de ce nom, avec une capacité d'accueil assez grande, non seulement parce que ville universitaire, mais aussi pour être capable de prendre en charge les nombreuses personnes accidentées dans ce territoire ouvert sur une falaise.

Le nouveau bâtiment en construction compte 19 pièces devant servir à prendre en charge des malades, à abriter des bureaux pour les médecins, des laboratoires, des chambres, plus de sept toilettes, le magasin, etc…Cette initiative a été bien accueillie par les populations et le corps médical dans la mesure où la construction d'un tel édifice permettra de recevoir plus de malades. Les consultations seront plus fluides et confortables, avec des urgences spécialement dédiées aux enfants et aux adultes. Ainsi, la qualité des soins s'en trouvera améliorée pour le bien-être des malades. En somme, les travaux de construction du pavillon des urgences de Dschang avancent à grands pas et la première phase a déjà été réceptionnée.

En rappel, au Cameroun, un Conseil régional est l'organe délibérant de la Région selon le Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Il gère les affaires de la Région. Cette instance intervient dans les domaines de compétence de la Région qui est en charge du développement économique (l'action économique, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la planification de l'aménagement du territoire, des travaux publics, l'urbanisme et l'habitat), ainsi que du développement sanitaire et social (la santé et l'action sociale). Elle est investie d'une mission générale de progrès économique et social. À ce titre, elle contribue au développement harmonieux, équilibré et durable du territoire.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 35 12/10/23 17:11

BAFOUSSAM

Symposium sur la Collaboration entre les Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement

L'assainissement des rapports de collaboration entre la Communauté Urbaine et les Communes d'Arrondissement était au centre du tout premier symposium du genre tenu du 31 juillet au 01er août 2023 à Bafoussam.

Le développement local dans les Communautés Urbaines et communes d'Arrondissement piétine. De nombreuses divergences sont exaltées chaque jour, contribuant à plomber la mise en œuvre des projets qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est cette remarque peu reluisante qui fonde la tenue du tout premier cadre de concertation entre les acteurs de ces Collectivités Territoriales Décentralisées, à Bafoussam du 31 juillet au 01er août 2023. Conduit par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, ce symposium dira le Chef de ce Département Ministériel, Monsieur Georges ELANGA OBAM « servira de à trouver des solutions idoines aux faits décriés ».

C'est la salle polyvalente de la Communauté Urbaine de Bafoussam qui a servi de cadre aux travaux. Au cours de la cérémonie protocolaire en pré-

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 36 12/10/23 17:11

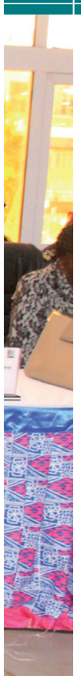

sence des autorités administratives de la Région de l'Ouest, le Ministre a émis le vœu de ce que ''les travaux servent de cadre pour promouvoir ce qui est bien fait et identifier les problèmes qui se posent et enfin, trouver des solutions consensuelles''. Pour donner de la substance aux travaux, diverses thématiques ont été abordées : La première est celle sur le cadre juridique des relations entre communautés urbaines et communes d'arrondissement et le rôle de la tutelle. Dans son intervention sur ce sujet, le Pr Jean Claude TCHEUWA, Inspecteur Général au MINDDEVEL, a précisé que l'atteinte des objectifs de développement harmonieux et équilibré de nos agglomérations urbaines passe par une saine collaboration entre les communautés Urbaines et les communes d'arrondissement. C'est la même recommandation faite par le deuxième orateur du jour, M. Ngolé Philip NGWESE, qui intervenait en qualité d'expert des questions de Décentralisation, sur le thème : « City mayors and mayors of sub-divisional councils : managerial aproaches to horizontal collaboration ». Le troisième exposé du jour, était un cas d'école sur le regard de l'autorité administrative, observations et recommandations. C'est le Préfet de la Vina, M. Yves Bertrand AWOUMFAC qui a entretenu les édiles sur '' le partage d'expérience et enseignement dans la gestion des villes''. Il conclura en précisant qu'une fois que l'intérêt de la population est mis au premier plan, la réalisation des projets concrets ne souffre d'aucune déconvenue. Le Département de la Vina qu'il dirige en tant qu'autorité administrative, a le mérite dira-t-il d'être le bon exemple de la saine cohabitation entre ces deux niveaux de CTD. Le dernier exposé de la journée portant sur la planification urbaine et le financement des projets communaux, a fait intervenir trois orateurs (le Chef de Division de la Planification et du Développement Local au Minddevel, le Chef de Division de la Promotion du Développement Socio-économique des CTD au Minddevel et le Directeur de l'ingénierie des projets de Développement local au Feicom). Rendu au dernier jour des travaux de ce symposium, l'on a eu droit à un exposé délivré par le Directeur des Finances Locales au Minddevel, sur ''l'élaboration du budget de la communauté urbaine et le reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement''. Le second exposé était celui de M. KUATE Jean Pierre. Il a articulé son propos sur le thème : ''la gestion des ordures des marchés, des ordures et des voiries''.

Ce symposium s'est achevé sur une bonne note a relevé le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local : ''Un premier élément d'appréciation positif est que nous ayons eu la quasi-totalité des personnes que nous attendions. Les quatorze Maires de ville et tous les Maires des communes d'arrondissement, à quelques exceptions près. Cela traduit l'intérêt que les uns et les autres ont accordé à l'activité qui nous a été menée ici. La deuxième chose que j'observe est que, nous avons eu des présentations de bonnes qualités et je me fie à l'appréciation qu'ont eu les personnes que nous avons invités. Nous n'avons éludé aucun problème, nous avons donné la libre parole à tous pour que les incompréhensions qu'ils pourraient y avoir soient exprimées et nous pouvons considérer que là aussi, ça a été une bonne chose que tout ait été mis sur la table. Et là, ce que j'observe en terme de résultat, c'est que tous les Maires, ceux des villes et ceux des communes d'arrondissement ont pris conscience que c'était de leur intérêt de travailler la main dans la main au regard de la complexité des problématiques qui sont du ressort de leur compétence, où installés sur le territoire, disposant des compétences quelques fois partagées. Il était indispensable qu'il y ait une concertation, une collaboration. Je retiens que tous se sont engagés à mettre en place, avec l'accompagnement du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un environnement où des concertations pourraient se tenir régulièrement pour discuter des problèmes communs.

Au cours de la cérémonie de clôture, une vingtaine de recommandations ont été lues. Celles-ci vont désormais régir le cadre de collaboration entre Communauté Urbaine et Communes d'Arrondissement au Cameroun.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 37 12/10/23 17:11

LUTTE CONTRE LE CHOLERA

La responsabilité des Régions et des Mairies

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Georges Elanga Obam, invite les exécutifs régionaux et communaux à prendre des mesures utiles pour le renforcement de la riposte contre cette épidémie.

Dans le cadre de la mise en œuvre des prescriptions gouvernementales en matière de renforcement de la riposte contre la résurgence du choléra, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Georges Elanga Obam, a adressé des messages fax aux dix gouverneurs de régions et aux préfets des cinquante-huit départements que compte le Cameroun. Il demande aux gouverneurs et préfets d'inviter les présidents des Conseil régionaux et présidents des exécutifs régionaux ainsi que les magistrats municipaux de leurs unités de commandement à prendre toutes les mesures utiles en vue d'accompagner les Collectivités Territoriales Décentralisées. Ces mesures portent sur l'éradication des foyers épidémiques, le renforcement des campagnes de sensibilisation, l'amélioration des conditions d'hygiène des populations et la salubrité publique dans les domiciles et quartiers, enfin l'augmentation de l'approvisionnement en eau potable. D'autre part, le Ministre demande aux élus locaux de lui faire parvenir un compte-rendu de la mise en œuvre des dites prescriptions et des actions menées dans leurs CTDs respectives. L'objectif recherché est l'éradication de l'épidémie de choléra, réapparue au Cameroun en 2021.

Il convient de rappeler que le Cameroun a connu en 2011 sa pire épidémie de choléra, avec notamment 22 762 cas suspects et 786 décès depuis l'apparition du premier cas de choléra le 4 février 1971. Le rythme global montre une augmentation marquée des taux annuels de létalité bien au-delà de 1%, soit le seuil acceptable établi pour cette maladie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). En outre, les zones à haut risque des épidémies de choléra sont situées dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Centre, de l'Ouest, du Littoral (Kribi, Limbe, Logbaba et Cité des Palmiers), le long des frontières avec le Nigéria et le Tchad. En effet, les mouvements de populations aussi bien nationaux que transfrontaliers avec le Nigéria, ainsi que les faibles mesures d'hygiène et l'accès à l'eau potable font de la partie septentrionale du pays une zone à risque d'épidémie de choléra. Il en est de même avec les régions métropolitaines telles que celles du Centre et du Littoral, qui présentent des risques liés à l'engorgement, la promiscuité, les faibles mesures d'assainissement et d'accès à l'eau potable.

Le choléra résulte de l'absorption par la bouche d'eau ou d'aliments contaminés. Une fois dans l'intestin, les vibrions sécrètent notamment la toxine cholérique, principale responsable de l'importante déshydratation qui caractérise l'infection : les pertes d'eau et d'électrolytes peuvent atteindre 15 litres par jour. Cette maladie diarrhéique à fort potentiel épidémique est en nette recrudescence dans les pays en voie de développement. En effet, les estimations font état de 1,4 milliard de personnes à risque dans les pays endémiques. Chaque année, 1,3 à 4 millions de cas de choléra et 21 000 à 143 000 décès dus à la maladie sont enregistrés dans le monde. Ce fléau reste étroitement associé à un accès insuffisant à l'eau potable, l'absence de mesures d'hygiène et d'assainissement dans la plupart des pays du tiers monde ou en voie de développement. Ils font face à de nombreux problèmes d'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement. Cette maladie reste à l'échelle mondiale un indicateur de l'absence d'équité et de l'insuffisance du développement. Selon l'OMS, 132 121 cas de choléra dont 2 420 décès ont été déclarés par 38 pays en 2016. La charge morbide de cette maladie reste donc encore forte au Cameroun. Bon à savoir, les moyens de lutte contre le choléra sont la consommation des aliments bien cuisinés, chauds et bien cuits, ainsi que les fruits et légumes bien lavés ; le lavage systématique des mains fréquemment avec du savon et de l'eau propre. L'éradication du choléra sur l'ensemble du pays est un défi à relever pour le gouvernement camerounais.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 38 12/10/23 17:11

GOURA BELADJI

Maire de la Ville de Garoua

A 44 ans le nouveau Maire de la Ville de Garoua est un homme politique aguerri dans le RDPC et un expert multidimensionnel. Depuis son Cap en électricité jusqu'à ses deux diplômes d'ingénieur en informatique, le nouvel élu jouit d'une longue expérience de manager des institutions locales.

L'homme politique a été élu le vendredi 26 mai 2023 par le conseil municipal et devient ainsi le premier magistrat municipal de la ville de Garoua. Sur le plan scolaire, il obtient son Certificat d'Etudes Primaire et Elémentaire (CEPE) en 1994. Ses études secondaires au Cetic de Garoua vont se solder en 1999 avec l'obtention d'un Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP) option électricité d'équipement. En 2022, il obtient le probatoire F3 au Lycée technique de Garoua et il clôture ses études secondaires au Lycée de la Liberté de Ndjamena avec un baccalauréat A4. Dans le cadre de ses études universitaires, il obtient tour à tour le diplôme de technicien spécialisé option maintenance informatique à l'institut Mac Darwin Douala en 2005 ; le diplôme d'ingénieur des travaux informatique option réseau en 2007 à l'Institut Supérieur d'Administration et d'Informatique appliquée (ISADIA Ndjamena). A l'Institut Africain d'Informatique Cameroun (IAI Cameroun), il obtient successivement en 2013 et 2014 les diplômes de technicien supérieur en informatique option génie logiciel et d'ingénieur des travaux informatiques, option analyste et programmeur. Au cours de ses longues années d'études et des multiples stages effectués à la SODECOTON ; à AES -SONEL et la Communauté urbaine de Garoua, Monsieur GOURA Beladji a mobilisé diverses compétences à son actif, notamment en informatique (analyste concepteur des systèmes d'information , maintenance et réseau, sécurité informatique) ; en électricité et énergie renouvelable (expertise, étude, planification et exécution des projets) ; en gestion des projets et programmes (expertise, études et planification) et en management des Collectivités Territoriales Décentralisées.

En ce qui concerne la scène politique, le successeur du Dr Ousmaila de regretté mémoire, a gravi les échelons depuis la base au sein du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). En effet, de 2005 à 2008, il occupe le poste de secrétaire du Comité de base de l'OJRDPC de Foulbéré 1A. De 2008 à 2017, il devient président de la Sous-section OJRDPC de Pouklourou. Entre 2017 et 2021, il occupe le poste de vice-président de la section OJRDPC Bénoué centre II. Dans la même circonscription politique, il est depuis 2021, le 2ème délégué aux conflits, cumulativement avec ses fonctions de grand conseiller à la Mairie de la ville de Garoua, suite aux élections municipales du 09 février 2020. Il y a occupé depuis 2019, du point de vue des responsabilités, le poste de président régional du Comité consultatif régional du Conseil national de la jeunesse du Cameroun pour le Nord. Le nouveau maire de Garoua dit cumuler 16 ans d'expériences dans le management des Collectivités Territoriales Décentralisées. Il se dit disponible à servir les intérêts de la nation en général et ceux de la Ville de Garoua en particulier. Le nouveau maire de la ville poursuivra sans doute l'œuvre de son prédécesseur avec en prime le parachèvement des chantiers de construction des infrastructures sociales de base, mais aussi l'embellissement de la cité capitale de la région du Nord.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 39 12/10/23 17:11

JEICOM23

La sécurité alimentaire au menu des débats

C'était le thème central de la 2ème édition des Journées Economiques Internationales des Communes (JEICOM23) qui se sont déroulées du 1er au 3 juin 2023. Les délégations de 23 pays ont convergé vers le Palais des Congrès de Yaoundé. De nombreuses résolutions ont été prises pour favoriser le bien-être des populations locales.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 40 12/10/23 17:11

Depuis le début de l'année 2023, une effervescence toute particulière se faisait ressentir dans les Collectivités Territoriales Décentralisées. Des signes avant-coureur d'un grand rendez-vous du donner et du recevoir mettant en vitrine les communes : les Journées Economiques Internationales des Communes (JEICOM23). Une initiative de l'association Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC). De portée internationale depuis la première édition tenue il y a deux ans, l'offensive menée dès lors par M. TAMBA Augustin, le président national des CVUC, sur l'ensemble du territoire et à l'étranger, en dit long sur la volonté de l'association de pérenniser cet acquis, surtout qu'elle dispose du soutien inconditionnel du Président de la République, S.E.M Paul Biya, Chef de l'Etat et grand architecte de la Décentralisation au Cameroun. Le concours des administrations qui accompagnent la mise en œuvre de la Décentralisation au Cameroun, a également permis de donner de l'éclat à cette deuxième édition.

Le 1er juin 2023 est une journée toute particulière à Yaoundé, notamment aux abords du Palais des Congrès qui grouille de monde venu d'horizons divers. A l'esplanade de l'entrée principale, les communes et d'autres administrations sont installées dans une centaine de tentes. C'est la même ambiance au hall où de nombreux stands sont aménagés avec une présence très remarquée des pays étrangers. Un immense tableau situé à gauche retransmet en direct la cérémonie. C'est le grand jour, celui consacré à la cérémonie

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 41 12/10/23 17:11

d'ouverture des JEICOM23. La qualité des invités renseigne à suffisance sur l'importance de cet événement. Membres du gouvernement, membres du corps diplomatique, directeurs généraux, opérateurs économiques, secteurs public et privé, autres partenaires, etc. La grande salle de près de deux mille places a fait le plein d'œuf, lorsque le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, représentant personnel du Président de la République, fait son entrée solennelle. Les choses sérieuses démarrent enfin. Exécution de l'hymne national en français et en anglais, mot de bienvenue du Maire de la ville de Yaoundé, mot du président national des Communes et Villes Unies du Cameroun, démonstration d'un système de jumeau numérique, mot de M. André Flahaut, Ministre d'Etat Belge, mot de M. Mounir Lamouri, Maire de Tanger et président de l'association marocaine des présidents des conseils régionaux. Après un intermède musical qui a démontré la riche diversité culturelle de l'Afrique en miniature, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Joseph Dion Ngute, en sa qualité de représentant personnel du Chef de l'Etat, a invité les édiles à saisir cette tribune pour nouer des partenariats qui ont pour finalité, de contribuer à faire des CTDs des espaces où il fait bon vivre, mais surtout de penser des initiatives concrètes, efficaces et viables qui vont favoriser la création des richesses et la valorisation du potentiel existant au niveau de ces entités locales. A l'issue de cette phase protocolaire qui a duré près de deux heures, le Premier Ministre Chef du Gouvernement a quitté le Palais des Congrès de Yaoundé, après une photo de famille.

Session inaugurale des JEICOM23

Le premier temps fort de cette journée de lancement c'est incontestablement la session inaugurale coordonnée par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, M. Georges Elanga OBAM, sous le thème : « les collectivités territoriales décentralisées face à l'impératif de la sécurité alimentaire ». Six membres du Gouvernement vont se joindre au MINDDEVEL pour traiter du sujet. Il s'agit notamment du Ministre des Forêts et de la Faune, M. Jules Doret Ndongo ; du Ministre de l'Elevage, de la Pêche et des Industries animales, Dr TAÏGA ; du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, M. Henri EYEBE AYISSI, du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat, M. Bassilekin III Achille et du Ministre de l'Eau et de l'Energie, M. Gaston Eloundou Essomba. Dans sa volonté de contribuer au bien-être des populations afin de leur permettre de participer avec efficacité à la gestion de leurs propres affaires, l'Etat dans le cadre de l'accélération du processus de décentralisation, opère de manière méthodique un transfert des compétences et ressources que les élus locaux ont pour mission de mettre en œuvre. Et l'aubaine était à saisir à l'occasion des JEICOM23, pour leur rappeler les opportunités qui se présentent à eux dans ces différents domaines d'action. La fin de cette session inaugurale a ouvert le bal à plusieurs autres échanges de haut niveau, et autres activités en lien avec cet

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 42 12/10/23 17:11

événement.

La deuxième journée quant à elle, a été marquée par le passage du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local dans les différents stands aménagés. Il s'est fait le devoir de visiter l'ensemble des stands abritant les CTDs locales et étrangères, les partenaires et les administrations. Il y avait de la matière ; et les exposants n'ont lésiné sur aucun aspect pour vendre leur potentiel en matière de richesse touristique, naturelle, alimentaire ou culturelle. Même la fine pluie qui s'est abattue lors de cette étape n'a pas empêché le Ministre d'apprécier les savoir-faire ainsi exposés. L'on note avec satisfaction, dira l'hôte du jour, l'engouement des communes à accompagner les entrepreneurs locaux qui contribuent à faire des CTDs des pôles de développement et de croissance. S'adressant aux hommes de médias, le Ministre va souligner que « la grande amitié et la solidarité remarquée entre les édiles, démontrent que nous avons un mouvement municipal uni et cohérent. La qualité des projets présentés va en droite ligne avec les prescriptions du Président de la République, Son Excellence Paul Biya, à savoir, faire des Communes des pôles de développement, des territoires où ce qu'on appelle développement local soit une réalité ».

Clôture et recommandations

Rendu au troisième jour d'un événement qui a eu le mérite de fidéliser la grande famille de la décentralisation, l'heure était venue de mettre la clé des JEICOM23 sous le paillasson. La grande salle, comme à la cérémonie d'ouverture, était comble en cet après-midi du samedi 3 juin 2023, lorsque le représentant du Premier Ministre, le Ministre Georges Elanga OBAM, marque son entrée dans la salle pour clore cette deuxième édition. S'en suivent alors plusieurs interventions et un intermède présentant la diversité culturelle et artistique du Cameroun. La première prise de parole est celle du Président des CVUC, Augustin TAMBA, qui exprime toute sa gratitude au Président de la République, S.E.M Paul Biya, pour son leadership éclairé dans la conduite du Cameroun en général et en particulier les Collectivités Territoriales Décentralisées. Tout en remerciant également les administrations qui ont bien voulu apporter une touche particulière à la bonne marche de cette deuxième édition des JEICOM, il s'est félicité de la contribution active des partenaires techniques et financiers qui lui ont donné de l'éclat. Puis la lecture du rapport de la commission scientifique qui a suivi, a permis de retenir que la sécurité alimentaire est un enjeu majeur pour les CTDs. Par conséquent, la satisfaction de cet objectif devra passer par la création des chaînes de valeurs dans les domaines agroalimentaires, l'agro-industrie et la territorialisation en vue de la croissance économique. Il s'est agi avec les partenaires multilatéraux, de la transition verte, des financements innovants, du partenariat par le carbone forestier, afin d'assurer la transformation des CTDs en unité de production et d'autonomisation de leur propre développement. Tel était l'objet des 43 sessions thématiques qui ont eu lieu au cours de ces trois jours, avec à la clé, la signature de trois accords stratégiques avec les CVUC ; la signature de 38 lettres d'intention entre les différentes communes et les entreprises partenaires, la négociation d'une trentaine de Memorandum Of Understanding (MOU) ou projets d'accords à signer dans les semaines ou mois avenir, dans les secteurs non seulement de la sécurité alimentaire, mais aussi dans les domaines des infrastructures du numérique, de l'assainissement, des énergies renouvelables et vertes, de la santé, etc. Dans leur profession de foi, les maires se sont engagés à mettre en œuvre les partenariats, les projets identifiés par les investisseurs et les assurent de leur totale volonté et disponibilité à les faire prospérer et à mettre en place tous les mécanismes appropriés pour la pleine satisfaction de toutes les parties.

Dans son discours de clôture, le Ministre Georges Elanga OBAM a relevé que cet événement marqué par le sceau du succès, a dépassé les objectifs assignés par les promoteurs. Il s'est félicité de l'ensemble des partenariats noués et des engagements pris qu'il souhaite voir traduire en actes concrets au bénéfice des populations. Une photo souvenir est venue mettre un terme aux JEICOM23. Rendez-vous a été pris en 2025 pour la prochaine édition.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 43 12/10/23 17:11

JADDL ET JAEFSEC

Lancement à BAFIA

L'évènement s'est déroulé à la Place des fêtes de Bafia, en présence des DG du FEICOM, BUNEC, DGA de la NASLA, autorités administratives, municipales et traditionnelles venues diverses horizons du Département du Mbam et Inoubou.

La cérémonie protocolaire a permis de planter le décor des activités de ces deux journées africaines et de rappeler l'importance des thèmes choisis par l'Union Africaine (UA). L'occasion a été également donnée à Monsieur le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Monsieur Georges ELANGA OBAM, de procéder à la remise des dons de motos dans le cadre du projet Interc'eau, puis d'approuver, la toute première délibération portant création et organisation d'un service de la police municipale dans la commune de Bafia. Le marie de Bafia a reçu pour la circonstance les félicitations du MINDDEVEL en tant que pionnière dans la mise en place effective d'un service de police municipale au Cameroun.

Rendu sur le site de construction du siège du syndicat de communes du Mbam et Inoubou (SYCOMI), Monsieur le ministre de la Décentralisation et du Développement Local, accompagné de sa suite, des 9 maires des communes concernées et des acteurs de premier rang de cet important projet à l'instar du DG du Feicom, s'est livré à l'exercice de la pose de la première pierre de cet édifice qui abritera dans les futurs mois les bureaux du syndicat des communes dudit Département.

Au marché de Bafia, le Ministre aux côtés d'une grande foule des commerçants s'est imprégné du bon usage de la Dotation Générale de la Décentralisation qui a servi à améliorer le cadre commercial de la ville. La visite de travail s'est achevée à l'hôtel de ville de Bafia par une séance de travail.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 44 12/10/23 17:11

JADDL ET JAEFSEC 2023

Clap de fin à Bertoua

La ville de Bertoua a abrité le 10 août 2023, la cérémonie de clôture de la double célébration de la Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local et la Journée Africaine de l'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques des faits d'état civil.

Au Cameroun, le Bureau National de l'Etat Civil et son partenaire stratégique, le Ministère de l'Education de Base, relèvent que pour le compte de l'année scolaire 2022-2023, près de 1.600 000 enfants n'ont pas d'actes de naissance. 30% des enfants dont l'âge varie entre 0 à 5 ans sont la couche la plus touchée. Ceci dans un contexte où une batterie de réformes du système de l'état civil sont engagés par l'Etat depuis 2010, visant à rendre innovant, holistique et intégré, le processus d'enregistrement des faits d'état civil. Plusieurs blocages causent des entorses à la mise en œuvre parfaite de cette volonté des pouvoirs publics. L'ignorance du cadre juridique de l'état civil, la fraude à l'état civil, les restrictions coutumières, le manque de formation du personnel, le manque de locaux adaptés pour accueillir le public et sécuriser les registres, sont quelques blocages identifiés sur le terrain.

Conscient de l'importance et la nécessité pour chaque individu d'avoir un acte de naissance, la réforme de 2010 ci-dessus évoquée a mis une emphase sur les CTDs comme acteur majeur de la réussite de ce processus qui vise à limiter le nombre d'enfant qui n'existe pas sur le plan légal. Une opération de délivrance massive d'acte de naissance, soit 20 000 au total a été lancée à travers le pays. A ce jour, les résultats sont perceptibles. Les CTDs ont pris la pleine mesure des enjeux et s'emploient désormais à mobiliser toutes les ressources nécessaires et disponibles pour faire de ces opérations de délivrance massive d'actes de naissance, un procédé régulier.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 46 12/10/23 17:11

A la veille du double évènement (JADDEL et JAEFSEC 2023), le Ministre de la Décentration et du Développement Local, M. Georges ELANGA OBAM a mis le cap sur Batouri, Département de la Kadey, Région de l'Est pour apprécier la mise en œuvre de cette opération. Pour le cas spécifique de cette commune, les données chiffrées révèlent que pour la période allant de janvier à août 2023, 3104 déclarations de naissances ont été enregistrées, pour 2029 actes de naissance déjà établis. Dans le cadre spécifique de la campagne dénommée '' Citizen for all Cameroonians'', la Commune a pu enrôlé 600 demande d'actes de naissance, parmi lesquels 760 déjà établis. Des efforts remarquables salués par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, qui a personnellement procédé à la remise ce 09 août 2023, des 200 premier actes de naissances aux bénéficiaires dans le cadre de cette campagne initiée par la commune.

Dans cette volonté commune de délivrer et sécuriser l'état civil à tous les citoyens, l'Afrique parle d'une seule voix tous les 10 août de chaque année. Pour cette 12ème journée africaine de la Décentralisation et du Développement Local, le thème retenu est : ''La contribution des Collectivités Territoriales Sous-Nationales et Locales d'Afrique au Développement de la zone de libre échange continentale Africaine''. Ce 10 août est également consacré à la 6ème édition de la Journée Africaine de l'enregistrement des Faits d'état civil et de production des statistiques des faits d'état civil, sous le thème : ''l'opportunité d'accroître la couverture nationale et d'améliorer la qualité et l'actualité des données grâce à la numérisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil''. Des thème fort évocateurs qui traduisent la volonté affichée des politiques ''d'intéresser les populations aux questions relatives au développement local et à la nécessité de prendre toutes les mesures requises pour une participation efficace et efficiente à la vie civile, par le biais de divers actes d'état civil, pièces essentielles à l'identification des citoyens et à leur insertion dans la vie sociale, politique et économique'', dira le Ministre Georges ELANGA OBAM dans son discours de clôture desdites activités au Cameroun. Une invite bien accueillie par l'ensemble des édiles qui ont massivement pris part à cette cérémonie qui avait pour cadre, le Parc Sembe Lecco de Bertoua, Chef-lieu du Département du Lom et Djerem dans la Région de l'Est.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 47 12/10/23 17:11

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cameroun lance le projet « classe verte »

La cérémonie s'est déroulée le 17 mai 2023 à l'école publique de Melomebae dans l'arrondissement de Zoétélé, département du Dja et Lobo, région du Sud.

Saviez-vous qu'environ 16% des ménages au Cameroun, « 3,9 millions d'individus » répartis dans les régions de l'Extrême-Nord, de l'Est et du Sud, souffrent d'insécurité alimentaire? Pour pallier ce problème et faciliter la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable (ODD) N°2, l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en collaboration avec le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), viennent de mettre sur pied le projet de promotion d'une production innovante, ludique et éducative pour une alimentation saine et nutritive en milieu scolaire. Le projet qui va durer trois ans, vise la

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 48 12/10/23 17:12

promotion des classes vertes, des pratiques de production piscicole, avicole et innovantes, ainsi que le reboisement. Il promeut également le WASH, c'est-à-dire Eau, Assainissement et Hygiène des cantines des écoles et une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels dans le cadre des activités post et périscolaires. C'est un projet qui vise la promotion innovante, ludique et éducative pour une alimentation saine et nutritive en milieu scolaire dans les régions impactées par les crises au Cameroun. La cérémonie de lancement était présidée le 17 mai 2023 par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Georges ELANGA OBAM.

In fine, ledit projet permettra aux tout-petits de s'intéresser aux métiers agricole, piscicole et avicole. Les 80 écoles ciblées seront dotées de petits matériels agricoles pour la culture des tomates, carottes et laitues ainsi que l'élevage des poissons dans le strict respect de l'environnement. Durant la cérémonie de lancement du projet « classe verte » à l'école publique primaire de Melomebae, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, accompagné du Directeur pays de la FAO et du Directeur général du FEICOM, a souhaité que l'expérience de Zoétélé fasse tache d'huile. Les régions de l'Est et du Sud ont été sélectionnées comme régions pilotes pour la mise en œuvre de ce projet au Cameroun.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 49 12/10/23 17:12

RÉGION DE L'EST

Visite des chantiers

En marge de la 12ème journée africaine de la Décentralisation et du Développement Local et la sixième journée africaine de l'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques de l'état civil , le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a procédé à la visite de certains chantiers initiés par les communes dans la Région de l'Est.

Parti de Yaoundé le 09 août 2023 pour la Région du soleil Levant pour présider la 12ème journée africaine de la Décentralisation et du Développement Local et la sixième journée africaine de l'enregistrement des faits d'état civil et de production des statistiques de l'état civil, le Ministre de la Décentralisation, M. Georges ELANGA OBAM a intégré dans son agenda, la visite d'un certain nombre de chantiers en cours de construction. Le premier arrêt s'est effectué au marché moderne d'Ayos, arrondissement situé dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, qui vient de voir s'achever la construction de la première phase des cinq bâtiments devant servir de cadre de commerce. Coût des travaux : 20 millions de Fcfa. Ces fonds proviennent de la dotation générale de la décentralisation reçue chaque année par la commune d'Ayos. Le second projet visité a été l'hôtel de ville. Le bâtiment déploie son charme à 48% d'exécution. Financé par le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale, l'infrastructure s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique d'embellissement de la ville et d'amélioration du cadre de travail du personnel communal. C'est le même constat qui se dégage sur le chantier de l'hôtel de ville d'Atok qui est déjà achevé et n'attend plus que sa mise en service. Financé par le FEICOM, il est entièrement équipé et sécurisé.

A Abong-Mbang, Chef-lieu du Département du Haut-Nyong où il s'est ensuite rendu, le Ministre a apprécié les travaux en cours, phase première du complexe commercial implanté sur un site de 1,5 Ha. Il s'agit d'un bâtiment R+1 qui comprendra 65 boutiques et 01 patio qui recevra 25 étals, dans le but d'assainir le cadre d'exercice de l'activité commerciale et booster les recettes de la commune.

En foulant le sol de la ville de Bertoua, la première escale de sa visite de terrain l'a conduit à Mandjou où la construction de l'hôtel de ville de cette localité est en cours d'achèvement. Le bâtiment financé par le Feicom comprend entre autres, une vingtaine de bureaux, un hall d'accueil, une grande salle polyvalente, une salle de réunion, des blocs sanitaires, ainsi que des toilettes genrées pour personnes à mobilité réduite. La délégation qu'il conduisait avec à ses côtés le Directeur Général du Feicom, M. Philippe Camille AKOA, s'est ensuite rendue au restaurant municipal de la ville de Bertoua. Achevé depuis le mois d'Avril de l'année en cours,

DECENTRALISATION N° 13-14 DEFINITIF.indd 50 12/10/23 17:12

il est bâti sur une superficie de 310 m² et dispose d'une capacité de 120 places assises. Sécurisé par une clôture d'enceinte, il est doté des nombreuses commodités. Il est déjà mis en service et rentable pour la commune.

L'un des plus importants projets financés par le FEICOM a été également visité. Il s'agit du chantier de l'hôtel de ville de Bertoua. L'édifice implanté sur un site de 3,5 Ha comprend globalement une centaine de bureaux, une demi-douzaine de salles de réunions, des espaces d'attente et de circulation, quatre salles d'archives et des blocs sanitaires, un restaurant autonome. Le Financement Feicom prend aussi en compte les aménagements extérieurs, ainsi que l'ameublement en matériel et mobilier de bureau.

Une autre réalisation d'un autre genre, c'est la salle polyvalente de la Mairie de Bertoua 1er. L'immense bâtisse est à même de contenir 600 places assises. Il dispose également d'un local technique, des blocs de toilettes et les aménagements extérieurs. Il est destiné à accueillir les manifestations d'intérêt général et générera des recettes pour la collectivité. En achevant son séjour dans la Région, le Ministre s'est tout d'abord rendu dans l'arrondissement de Dimako pour apprécier l'évolution des travaux de construction du complexe commercial gare-routière et parc de stationnement de la ville. L'ouvrage est doté d'une soixantaine de boutiques, trois hangars de stationnement des bus et véhicules de tourisme, un restaurant, un quai d'embarquement / débarquement, deux blocs de toilettes genrées, deux blocs administratifs, un château d'eau alimenté par forage. Une fois achevé, ce complexe permettra en plus de fournir des revenus à la municipalité, de résoudre les problèmes liés à la collecte des revenus, l'insuffisance des plates formes de stationnement et les mauvaises conditions d'exercice de l'activité commerciale. Il a ensuite mis le cap sur le second projet financé à Dimako par le Feicom. Il s'agit de l'hôtel de ville, cadre qui permettra d'offrir un cadre de travail moderne au personnel communal. Tout comme l'hôtel de ville de DOUME en cours de construction, également parcouru par le Minddevel. Il n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction au regard du niveau d'exécution des projets, mais a également formulé des recommandations pour une exécution optimale qui tient compte des délais.

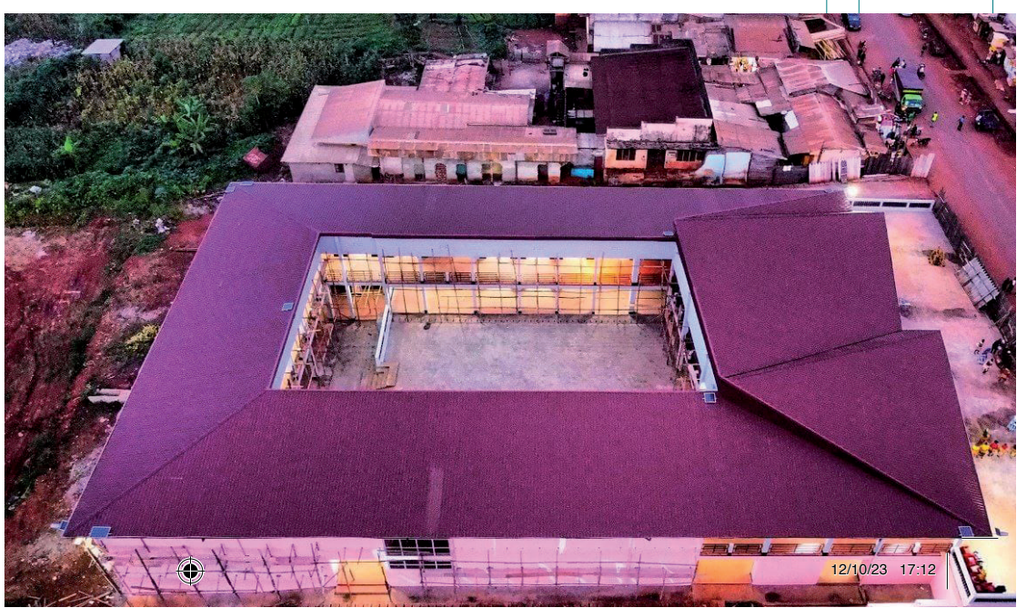

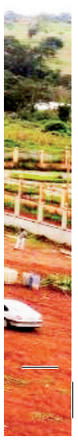

M. Georges ELANGA OBAM
Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

La chasse aux t

La cinquième édition a été officiellement lancée le 25 mai 2023 à Yaoundé. La compétition opposera les meilleures pratiques communales de développement local. Quatorze projets novateurs bénéficieront d'un soutien financier du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale.

La cagnotte du vainqueur est connue. Elle sera de 70 millions de F.CFA. Fruit de la coopération entre ONU-Habitat et le Cameroun, ce concours vise à identifier, évaluer, récompenser et promouvoir les initiatives de développement local des communautés urbaines, des communes et de leurs regroupements qui auront contribué de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce projet d'importance majeure pour la valorisation du potentiel dont regorgent nos CTDs trouve également ses racines dans un mémorandum d'entente qu'ONU-Habitat a signé avec le FEICOM le 22 juin 2008, dont les axes d'intervention prévoyaient la promotion dans le management municipal au Cameroun, de l'approche du « best practice » développée par cette entité onusienne. Par résolution du 19 septembre 2010, le Conseil d'administration du FEICOM a créé ce prix, dont la première édition s'est tenue en 2012.

Pour le compte de l'édition en cours, un appel à concourir a été signé et transmis à toutes les communes et communautés urbaines et leurs regroupements, accompagné d'un guide qui présente de manière détaillée, le règlement du concours et le format de soumission. Les soumissionnaires ont eu jusqu'au 18 août 2023, pour déposer les dossiers dans les agences régionales ou à la direction générale du FEICOM. Il faut souligner que les cinq domaines du concours sont : la mobilisation des ressources, la gestion des équipements et infrastructures, la gouvernance locale, le

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 52 12/10/23 17:12

« trésors est ouverte

M. Philippe Camille AKOA
Directeur Général du FEICOM

développement durable et le développement économique local. Le Directeur général du FEICOM, M. Philippe Camille AKOA, précise également que des points focaux régionaux sont à la disposition des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour tout besoin d'accompagnement durant le montage de leurs dossiers. Dans son discours de lancement, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, M. Georges ELANGA OBAM, a tout d'abord salué la performance de la Commune de Maroua 1er, précédent vainqueur de ce prix, et qui avait présenté le projet dénommé : Partenariat public-privé pour la construction du marché du carrefour Para au quartier Ouro-Tchédé, ayant retenu l'attention du jury international indépendant. Il a ensuite émis le vœu que d'autres CTDs puissent s'en inspirer en tenant compte de leurs potentialités. Les meilleures initiatives reconnues par un comité de pilotage seront transmises à un jury international indépendant pour la sélection finale du 29 novembre au 1er décembre 2023. Au total, quatorze initiatives communales seront primées et des certificats seront remis à tous les participants.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 53 12/10/23 17:12

L'identification au service du développement

Du 23 au 25 mai 2023, s'est tenue au Kenya l'Assemblée générale augmentée du Mouvement ID4Africa, sous le thème « l'identité numérique comme infrastructure publique ». La délégation camerounaise a pu mesurer ses avancées en matière de digitalisation de son système d'état civil.

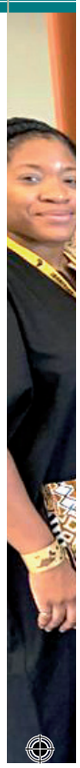

Les travaux de l'Assemblée générale augmentée du Mouvement ID4Africa se sont tenus au Edge Convention Centre, College of Insurance, à Nairobi en République du Kenya. Il s'agit de la plateforme en présentiel de production et de diffusion de connaissances participatives, developpée par le mouvement ID4Africa. ID4Africa étant une initiative panafricaine qui promeut l'identité pour tous, à travers le renforcement des capacités des nations africaines sur le développement et la transformation numérique des gouvernements.
Les travaux de l'Assemblée générale augmentée du Mouvement Identity for All Africa (ID4Africa) se sont déroulés en plénière et en ateliers. Il faut préciser que ID4Africa est un mouvement international qui accompagne depuis 2014 les pays africains dans leur développement des écosystèmes d'identité robustes et responsables au service du développement. Avec des experts parmi lesquels quelques ministres d'Afrique et de Madagascar, les participants ont débattu en plénière et en quatre ateliers sur les contours de l'écosystème de l'identité numérique, la digitalisation des services, l'utilisation du numérique à l'échelle de la population, l'identité numérique et la télécom, les défis politiques et réglementaires pour l'identité numérique, la protection de la vie privée et des données dans les systèmes d'identification, la conception des identifiants numériques efficaces, la côte demandée de l'identité, le symposium des solutions (présentation par les fournisseurs des innovations, des développements et des leçons tirées de leur déploiement), les développements et tendances à fort impact, etc. L'objectif des ateliers d'ID4Africa 2023 est de fournir aux délégués l'occasion de s'engager dans des discussions percutantes, des activités de remue-méninges et un réseautage idéologique par le biais d'un dialogue significatif et ciblé autour de problèmes majeurs.

Partage d'expériences sur les questions d'identité

D'après les organisateurs de l'Assemblée générale augmentée (Aga), le thème **« l'identité numérique comme infrastructure publique »** soutient l'objectif de partager les meilleures pratiques pour faire progresser les écosystèmes d'identité en Afrique vers la prochaine phase au-delà de l'enregistrement et de l'accréditation des identités uniques, qui ont dominé les développements d'identité au cours de la dernière décennie. Le dialogue mettra en lumière les politiques visant à améliorer la rétention des utilisateurs et la durabilité des systèmes d'identification en permettant des cas d'utilisation prioritaires et à fort impact. Il s'appuie sur les expériences d'une douzaine de programmes en cours sur le continent. Aussi, ils tireront des enseignements des mises en œuvre réussies de l'identification numérique dans plusieurs pays hors d'Afrique qui ont réussi à atteindre une couverture totale de l'ensemble de leur population en créant les bonnes incitations qui rendent leurs systèmes d'identification utiles et souhaitables.
Il y a lieu d'indiquer qu'au cours de cette rencontre, il s'est agi pour les pays africains, de faire le point du niveau de digitalisation de leurs systèmes d'état civil et d'identité, avec un accent sur l'interopérabilité. La délégation camerounaise était composée de 40 membres représentant le MINDDEVEL, le MINJUSTICE, le MINSANTE, le BUNEC, l'ANTIC, les communes, les

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 54 12/10/23 17:12

Partenaires techniques et financiers tels que PAMEC, KOICA et Vital Strategy, ainsi que la Banque Mondiale en tant qu'organisme financier international. Lors des travaux, le Cameroun a présenté le niveau d'avancement de digitalisation de son système d'état civil. Ainsi, il a été constaté qu'il est en avance sur beaucoup de pays africains. Au terme de trois (03) jours d'intenses activités, d'échanges enrichissants et même de brainstorming, les participants au rang desquels les maires camerounais se sont dits satisfaits des travaux qui leur ont permis d'ajouter une plus-value à l'ensemble de leurs connaissances. L'objectif étant d'implémenter une fois de retour, les enseignements appris du modèle kenyan au sein de leurs communes respectives.

Selon Jonathan Marskell de la Banque mondiale, « la réunion annuelle d'ID4Africa est devenue le plus grand événement consacré à l'identité à des fins de développement, non seulement en Afrique, mais dans le monde entier. » Il poursuit : « cette réunion annuelle reflète un excellent équilibre entre gouvernements, agences de développement, industries et cas d'utilisation. »

Pour Brenda Joshua Kileo, de la National Identification Authority (NIDA) de la Tanzanie, « le Mouvement ID4Africa est la plaque tournante de la connaissance et du partage d'expériences sur les questions d'identité. J'ai personnellement acquis beaucoup de connaissances grâce aux conférenciers et aux présentations d'autres pays. »

En marge de ces travaux, la délégation camerounaise a eu une séance de travail avec celle du Rwanda, relativement à l'expérience de ce pays en matière de digitalisation de son système d'état civil.

Sur un tout autre plan, les représentants de la CEA ont annoncé que la Conférence des ministres africains en charge de l'état civil, qui n'avait pas pu se tenir en octobre 2022, se tiendra au mois de septembre 2023. La ville de Cap en Afrique du Sud, accueillera la prochaine rencontre au mai 2024.

Au final, cette rencontre qui s'est achevée le 25 mai 2023 dans la capitale Kenyane est une aubaine pour les élus locaux de s'arrimer au processus de modernisation du service d'état civil. Bien que le programme réponde aux besoins immédiats tels que la vérification d'identité pour la prestation de services, il est également tourné vers l'avenir et illustre les voies futures pour redynamiser l'ID4D grâce au développement d'infrastructures publiques telles que les stacks pour la transformation numérique du gouvernement et de la société.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 55 12/10/23 17:12

FORMATION INITIALE

La NASLA accueille ses premiers étudiants

Cette cuvée a répondu présent à la cérémonie solennelle de rentrée académique à l'amphithéâtre 360 du Campus de la National School of Local Administration (NASLA) à Buea

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 56 12/10/23 17:12

À l'image des préparatifs d'une cérémonie nuptiale, l'administration de la National School of Local Administration (NASLA), conduite par son directeur général, M. TANYITIKU ENOHACHUO BAYEE, a pris diverses mesures, allant des activités préparatoires, pour l'accueil des apprenants, à la rentrée solennelle proprement dite, afin de garantir un confort physique, moral et intellectuel aux nouvelles recrues.

Dès 7h le mardi 25 avril 2023, ils sont nombreux, jeunes hommes et dames, à faire leur entrée au campus de la National School Of Local Administration (NASLA) dans la ville de Buea, le chef-lieu de la région du Sud-Ouest. Fiers de se former dans un établissement approprié, le sourire aux lèvres, ces citoyens n'ont pas masqué leur joie d'être au rendez-vous en ce premier jour de classes. Ce n'est donc pas un jour comme les autres pour la première promotion de la formation initiale. La cérémonie marque l'ouverture d'une nouvelle ère de formation initiale des cadres et

agents des communes, des régions, de leurs établissements et regroupements, articulée autour des familles de métiers et des trois cycles A, B, C. Il convient de rappeler que par les arrêtés N° 0037, 0038 et 0039/A/MIND-DEVEL du 28 février 2023, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a publié les résultats des premiers concours d'entrée à la NASLA, auxquels avait pris part près de 10.000 candidats. Ce concours s'est déroulé en plusieurs étapes, allant de l'enregistrement des candidats, de la publication des listes provisoires, de l'organisation matérielle des différentes phases écrites des concours, des corrections, de la publication des admissibilités, de la phase des oraux jusqu'à la publication des résultats définitifs.

Une nouvelle ère

Ce faisant, la Direction générale de la NASLA, avec le soutien de ses partenaires, continue d'afficher sa détermination à mettre à la disposition des Collectivités Territoriales Décentralisées et de leurs établissements, des ressources humaines outillées aux

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 58 12/10/23 17:12

nouveaux défis et enjeux de la décentralisation et du développement local au Cameroun. La première promotion de la formation initiale aura, au cours des échanges avec l'administration, noté les défis à relever par la NASLA dans le cadre de son développement économique et social, tel que reflété dans sa vision et à travers différents leviers, dont le quatrième pilier sur lequel s'appuie la Stratégie Nationale de Développement (SND30) « Gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'Etat ».

En rappel, le Cameroun envisage fortement l'amélioration du service public basée sur la modernisation de l'administration publique. Et donc étant un établissement public administratif et professionnel, la NASLA a pris plusieurs engagements qu'elle continue de tenir. Elle poursuit également ses démarches déjà entreprises avec les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) afin de garantir le recrutement des diplômés de la NASLA par ces dernières au terme de la formation.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 59 12/10/23 17:12

NASLA

Réflexion sur la gestion des crises

Du 21 au 23 juin 2023, la National School of Local Administration (NASLA) a organisé un colloque animé par des sommités scientifiques en présence du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local. Un enrichissement des enseignements donnés aux futurs cadres de l'administration locale.

Coup d'essai, coup de maître, dira-t-on à l'issue du premier colloque public organisé par la National School of Local Administration (NASLA) à Buea, dans la région du Sud-Ouest. L'institution, qui a reçu de l'Etat le mandat de former des cadres de l'administration locale au Cameroun, a engagé la réflexion autour du thème suivant : « la gestion des crises dans un contexte de Décentralisation au Cameroun : défis et perspectives pour les Collectivités Territoriales Décentralisées ».

Après l'organisation réussie du tout premier concours d'entrée dans cette institution, le colloque s'inscrit en droite ligne de la formation et des capacités dont les futurs cadres de l'administration locales doivent se prévaloir. La vie au campus de la NASLA à Buea a été rythmée par trois journées de débats, du 21 au 23 juin 2023. Il fallait répondre aux trois questions ci-après : Comment envisager le rôle et la place des CTDs au Cameroun en matière de planification et d'approfondissement du processus de décentralisation ? Quels sont les défis auxquels les CTDs font face dans la dynamique de gestion de crises ? Enfin comment préparer les CTDs à surmonter ces défis et exercer de manière réussie leurs compétences en matière de promotion du développement local inclusif, en intégrant davantage des mesures préventives de planification ?

Au cours de la cérémonie protocolaire qui s'est ouverte le mercredi 21 juin, occasion était donnée au directeur général de la NASLA, M. TANYITIKU E. BAYEE, de présenter l'environnement professionnel de l'établissement qu'il dirige. Il s'est félicité des mesures prises par le gouvernement pour faire de la NASLA la référence en matière de formation des cadres exerçants dans les Collectivités Territoriales Décentralisées. La première cuvée des élèves qui reçoivent actuellement leur formation au sein de l'institution est signe de la vitalité de notre processus de décentralisation, résolue à pourvoir des cadres hautement qualifiés et mis au service des CTDs. Dans son discours d'ouverture, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a invité les CTDs à s'impliquer davantage dans la gestion des crises auxquelles l'Etat est confronté.

Et pour en parler justement, les discussions essentielles ont porté sur cinq principaux axes de réflexions, à savoir : Dispositifs et instruments de gestion des crises au Cameroun, CTD et planification stratégique des risques, Technologie de l'Information et de la Communication (TIC), digitalisation et dématérialisation des procédures, les CTD face à l'enjeu de la gestion numérique des crises, CTD et gestion des crises au Cameroun, Projection internationale des CTD dans la dynamique de gestion des crises au Cameroun.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 60 12/10/23 17:13

La leçon inaugurale délivrée par M. Philip NGOLE NGWESE, ancien Ministre des Forêts et de la Faune, sur la thématique retenue pour ce colloque, est venue donner le top départ d'une dizaine de sessions thématiques et tables-rondes, sous l'œil avisé du président du comité scientifique de ce colloque, le Pr Jean Claude TCHEUWA, par ailleurs Inspecteur général au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL).

Il faut également souligner qu'au soir de ce premier jour d'activité, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a fait un exposé magistral sur le thème suivant : « la participation citoyenne au cœur du développement local : enjeux et perspectives pour une formation adaptée ». Dans l'amphithéâtre 360 qui a fait le plein d'œuf, le Ministre Georges ELANGA OBAM a entretenu les étudiants sur les concepts de décentralisation, de participation citoyenne et développement local. Au cours des interactions avec les apprenants, il les a invités à s'approprier ces concepts qui sont le socle de notre processus de décentralisation. Ils sont appelés à s'ériger en dignes ambassadeurs de la mise en œuvre du concept de participation citoyenne au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées, qui renvoie à la prise en compte des aspirations des populations dans l'élaboration et la réalisation des projets au niveau local.

Synthèse

A l'issue de trois jours d'intenses activités, le président du comité scientifique a fait lecture de la synthèse du

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 61 12/10/23 17:13

rapport général de ce tout premier colloque public, avec des recommandations formulées à l'intention de la NASLA, des CTDs et des Pouvoirs publics. De manière générale, les plus cruciales sont les suivantes :

- déployer des initiatives de recherches appliquées et d'appui-conseil en faveur des CTDs ;
- intensifier le renforcement des capacités des personnels des CTDs, des exécutifs communaux et régionaux, des autorités administratives et des services déconcentrés de l'Etat sur les problématiques de gestions de crise et la maitrise des textes sur la décentralisation ;
- procéder à la formation des médiateurs, pour aider les CTDs à mieux gérer les conflits au sein des communautés.

De manière spécifique, il est recommandé aux Collectivités Territoriales Décentralisées :

- d'assurer la continuité des actions de développement au cours des mandats successifs des exécutifs communaux et régionaux ;
- de recourir aux compagnies d'assurance pour prévenir et gérer les risques et les catastrophes ;
- de recourir aux Technologies de l'Information et de la Communication pour optimiser les dispositifs d'alerte ;
- et de veiller à recruter les lauréats de la NASLA au sein des CTD, en tant que professionnels de la gestion des risques et de favoriser le développement d'une culture du vivre ensemble au sein des communautés.

Quant aux Pouvoirs publics, les actions suivantes sont vivement conseillées :

- travailler à adapter le cadre juridique de la protection civile aux enjeux du processus de décentralisation actuellement en cours, notamment par l'accélération du transfert des compétences dans le domaine ;
- veiller à assurer le transfert des ressources financières en même temps que le transfert des compétences ;
- maintenir et restaurer les services d'enregistrement de base si l'on veut prévenir les crises en réalisant les droits de l'Homme et la paix ;
- assurer la bonne coordination des interventions entre les niveaux locaux et centraux de l'Etat, pour permettre une gestion opérationnelle efficace des crises ;
- et favoriser le développement d'une culture du vivre ensemble au sein des communautés.

Dans son discours de clôture à l'amphithéâtre 360 de la NASLA, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a félicité le top management de l'institution pour avoir tenu le pari d'organiser le colloque ; tout comme l'ensemble des participants à qui il a exprimé des mots de gratitude pour leur contribution à l'élaboration d'un cadre de réflexion sur le rôle que les CTD sont appelées à jouer dans la gestion et la prévention des crises au sein des CTDs.

DECENTRALISATION N°13-14 DEFINITIF.indd 62 12/10/23 17:13

Vient de paraître

L'Harmattan

25.000 Fcfa

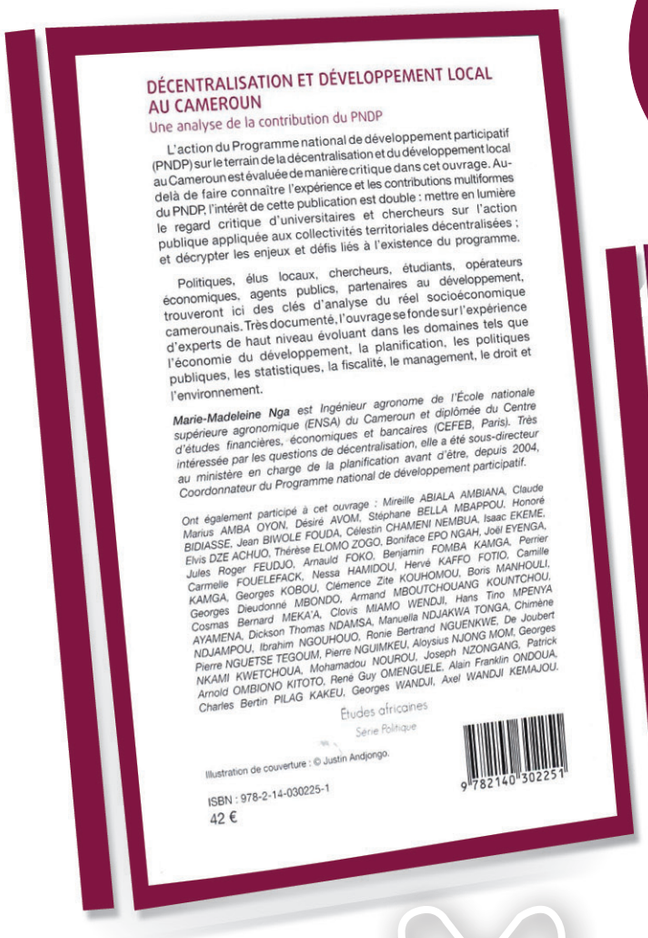

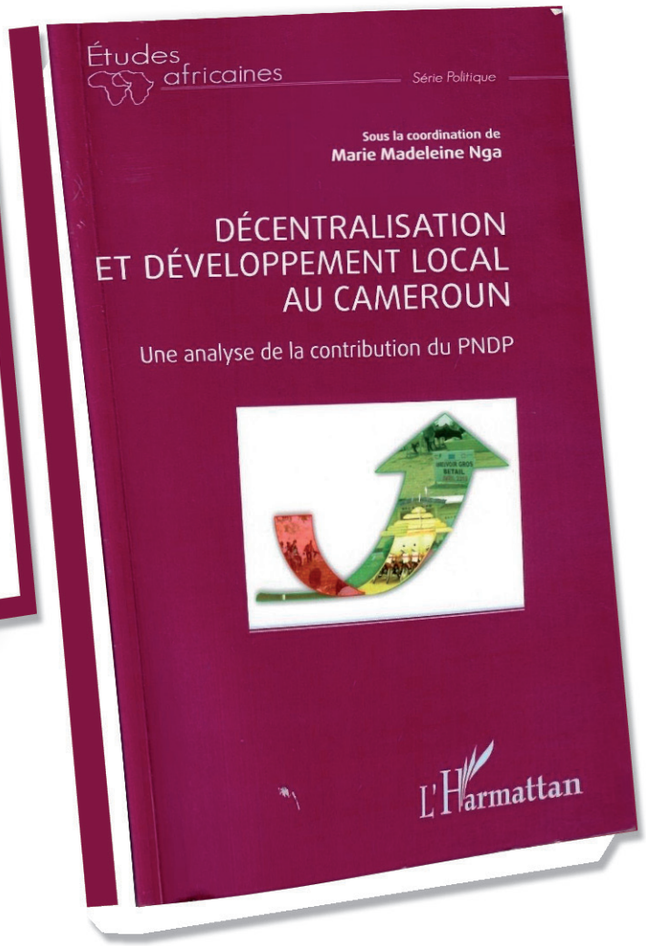

Au carrefour des cultures

LISEZ & FAITES LIRE NOS PUBLICATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

Site web : www.minddevel.gov.cm

Facebook : Ministère-de-laDécentralisation-et-du-Développement-Local

Twitter : @minddevelcamer - **Linkedin** : Ministry of Decentralization and Local Development